

Mme Leleta Hawa Ba et Aliou Diallo l'ont dit sur le site gazier de la société Petroma à Bourakébougou : -"Les 25 forages effectués par la société ont beaucoup donné" -"Si on arrive à exploiter cet hydrogène, je pense qu'on va oublier le problème d'électricité au Mali"

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

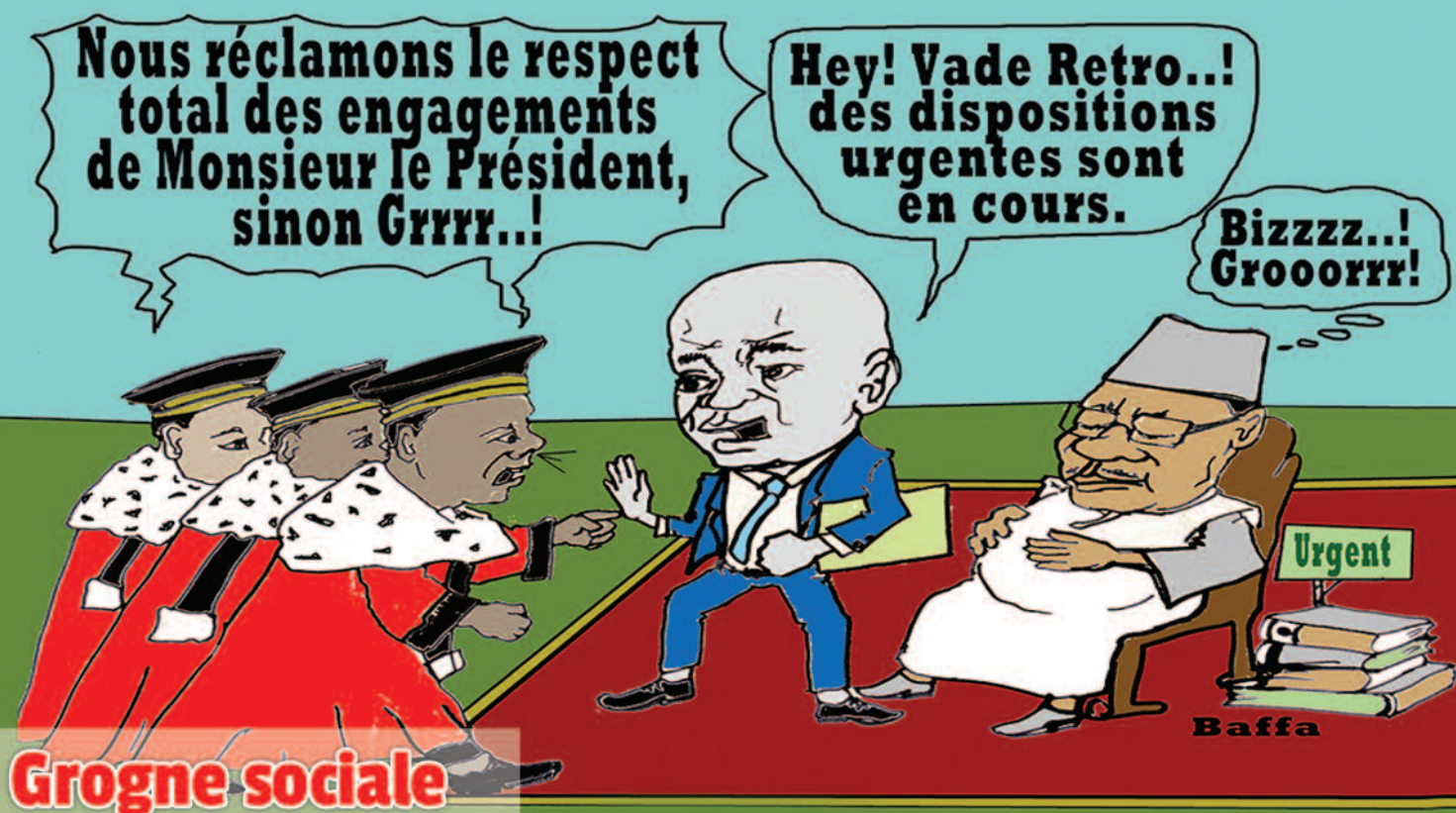
MERCREDI 10 JUILLET 2019

# 405

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## Les deux syndicats de la magistrature tirent la sonnette d'alarme



CPI / Nord du Mali : Vers le premier procès pour crimes contre l'humanité ?



Lutte contre la corruption au Mali : Le sulfureux rapport qui dérange la Primature !

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

<b>Une</b>	<b>Grogne sociale</b> : Les deux syndicats de la magistrature tirent la sonnette d'alarme.	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	<b>Mise en œuvre de l'Accord de paix</b> : La Plateforme exclue Me Harouna Touré <b>Oumar B. Sidibé, journaliste spécialiste des questions économiques</b> : « La Zlec est une chance pour le continent »	<b>P.8</b> <b>P.8</b>
	<b>Bonne nouvelle pour l'aéromobilité de Barkhane</b> : Les hélicoptères britanniques vont prolonger leur mission de six mois	<b>P.8</b>
	<b>En un mot</b> : Pourquoi le PDG de la CMDT refuse de porter plainte ?	<b>P.9</b>
	<b>Kolokani-Didiéni-Diéma</b> : Le corridor de l'enfer	<b>P.9</b>
	<b>Office du Niger</b> : Lancement de la campagne agricole 2019/2020	<b>P.9</b>
<b>Actualité</b>	<b>«Justiciers du Sahel»</b> : Trois questions à Adam Dicko, jeune activiste malienne	<b>P.11</b>
	<b>Police malienne</b> : Du vagabondage à ciel ouvert	<b>P.12</b>
	<b>Projet de bitumage de la route du Guidimakha</b> : La population abonnée aux oubliettes par l'Etat	<b>P.13</b>
	<b>CPI / Nord du Mali</b> : Vers le premier procès pour crimes contre l'humanité ?	<b>P.14</b>
	<b>Zlec, Libye, sécurité renforcée</b> : Ce qu'il faut retenir du sommet de l'Union africaine à Niamey	<b>P.15</b>
	<b>Mme Lelenta Hawa Ba et Aliou Diallo l'ont dit sur le site gazier de la société Petroma à Bourakébougou</b> : -"Les 25 forages effectués par la société ont beaucoup donné" -"Si on arrive à exploiter cet hydrogène, je pense qu'on va oublier le problème d'électricité au Mali"	<b>P.16</b> <b>P.17</b>
	<b>Région de Mopti</b> : Les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme	<b>P.17</b>
<b>Politique</b>	<b>Après quatre ans de signature de l'Accord</b> : Il y a, assurément, deux Mali qui cohabitent en un.	<b>P.18</b>
	<b>Lutte contre la corruption au Mali</b> : Le sulfureux rapport qui dérange la Primature !	<b>P.19</b>
	<b>Mahamoud Dicko à la jeunesse lors du lancement de la Plateforme des jeunes musulmans et patriotes du Mali</b> : "La légalité appartient à l'État, mais la légitimité au peuple"	<b>P.20</b>
<b>Culture &amp; société</b>	<b>43eme session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO</b> : La culture malienne à l'honneur	<b>P.22</b>
	<b>Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo à la session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO</b> : Une invitée à ne pas faire de l'amalgame par rapport à la crise au Centre	<b>P.23</b>
<b>International</b>	<b>Charles Blé Goudé</b> : "La réconciliation est un échec"	<b>P.24</b>
	<b>Conditions inhumaines de détention</b> : L'Etat condamné à verser 500 euros au terroriste du 13-Novembre, Salah Abdeslam	<b>P.25</b>
	<b>Montpellier / France</b> : Le maire saisit le procureur de la République suite à une publication visant son adjointe Titina Dasyva	<b>P.26</b>
	<b>Maroc</b> : L'épouse française d'un militant sahraoui en prison expulsée du pays	<b>P.27</b>
	<b>France</b> : Téléphoner au volant pourrait bientôt vous coûter votre permis	<b>P.27</b>
	<b>Affaire Crédit Lyonnais</b> : Relaxe pour Bernard Tapie, jugé pour "escroquerie"	<b>P.28</b>
<b>Sport</b>	<b>Élimination de l'Egypte</b> : Mohamed Salah, de héros à zéro	<b>P.29</b>
	<b>CAN 2019</b> : Les affiches des quarts de finale	<b>P.30</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.9

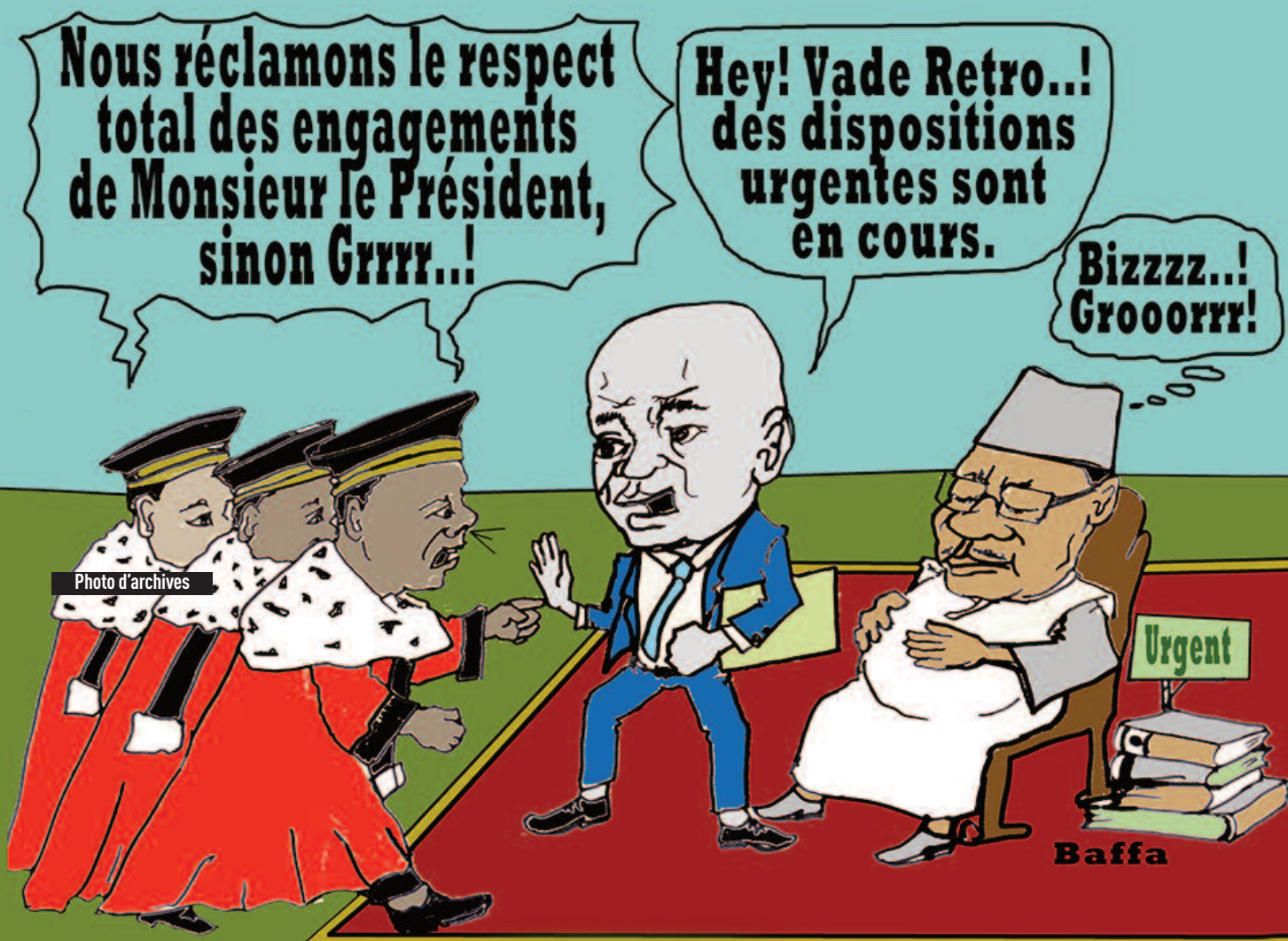


P.13



P.20





## Grogne sociale : Les deux syndicats de la magistrature tirent la sonnette d'alarme.

**S**uite à une longue grève, qui a paralysé l'appareil judiciaire et au-delà de pans entiers de l'activité nationale le gouvernement et les deux syndicats de la magistrature ont finalement trouvé un accord. Ce fut un grand ouf de soulagement au niveau des commissariats débordés, chez les défenseurs des droits de l'homme, les demandeurs de pièces (casiers judiciaires) pour les constitutions de dossiers, les détenus en attente de jugement de libération etc. Or les magistrats estiment que les engage-

ments pris par le gouvernement pour amener les magistrats à suspendre leur grève ne sont pas respectés. C'est du moins ce que l'on peut lire dans une lettre, en date du 04 juillet 2019, qu'ils ont adressée au nouveau ministre de la justice Garde des sceaux, Malick Coulibaly. Dans cette lettre, les magistrats rappellent ministre entre autres engagements « oubliés » la promesse du président de la république de satisfaire leurs revendications « en améliorant leurs conditions de vie et de travail en

tenant compte des spécificités de leur corporation ». Cette promesse présidentielle mettait fin à une longue grève historique de 100 jours, en 2018, observée par les deux syndicats pour l'obtention de la sécurisation des juridictions, du personnel judiciaire et de la relecture de leur statut, avec l'adoption d'une nouvelle grille salariale revalorisée. Selon les magistrats, au lieu de trouver une solution définitive à ces points de revendications, le gouvernement avait tenté de jouer la carte du mépris, de la déstabilisation et de la menace. Toutes choses qui n'ont pu prospérer. C'est donc l'intervention personnelle du président de la République, président du Conseil Supérieur de la Magistrature qui a tenu des fortes promesses pour que le mot d'ordre de grève soit suspendu le 1er novembre 2018. Cette promesse solennelle du président Ibk a

été suivie d'un certain nombre d'engagements du gouvernement pour sa mise en œuvre. Parmi ces engagements, il y a, en bonne place, la sécurisation immédiate des juridictions et du personnel judiciaire conformément au tableau synoptique présenté par les syndicats et accepté par la partie gouvernementale, l'amélioration des conditions de vie et de travail des magistrats en tenant compte des spécificités de leur corporation. Ces points devraient être pris en compte au cours notamment au cours de la conférence sociale qui était prévue pour janvier 2019.

Les syndicats de la magistrature rappellent que près de 8 mois après les promesses personnelles du président de la république et la signature d'un accord de conciliation partielle

intervenue après l'engagement pris par le gouvernement, non seulement la sécurisation des juridictions et celle du personnel de justice n'est pas effective à hauteur de souhait mais aussi la conférence sociale au cours de laquelle l'amélioration de leur condition de vie et de travail devaient être prises en compte a été renvoyée sine die. Et cela sans même qu'on leur donne une quelconque explication. Tout ceci constitue une source d'inquiétude pour les syndicats qui ont finalement décidé d'adresser cette lettre de rappel au ministre de la justice pour qu'il prenne les dispositions urgentes qui s'imposent.

Rappelons que c'est le même Malick Coulibaly qui, au cours de la grève de 2018 qui a publié de nombreux communiqués pour amener les

parties à mettre en avant l'intérêt de la population et des justiciables et de trouver urgemment une solution de sortie de crise. Aujourd'hui, au pouvoir en tant que ministre de la République, que va-t-il faire ?

L'autre question que l'on peut se poser est de savoir si le gouvernement va laisser la situation se dégrader jusqu'à la reprise de la grève. Les syndicats de la magistrature font preuve de bonne foi avec toutes ses lettres de rappel.

Pourvu que leur alerte soit vite entendue et que pour une fois, le gouvernement respecte ses engagements et fasse preuve d'anticipation.

■ **Moctar Sow**



## Ong Agir Mali



MESE EN OEUVRE DU PROJET « ECOLE VERTE »: L'ONG AGIR et la Banque Atlantique ont paraphé une convention

Mme KEITA Aminata MAIGA, Première Dame, présidente de l'ONG AGIR et Habib BLEDOU, directeur général de la Banque Atlantique, ont signé ce mardi 09 juillet une convention relative à la mise en place du projet « Ecole Verte ». Ce projet vise à créer 6 « Ecoles Vertes » dans les 6 Communes du district de Bamako. Le projet consiste à initier aux élèves des actions de collaboration collective dans les domaines de la protection de l'environnement, à promouvoir une approche Ecole/Milieu de manière à développer chez les élèves, l'apprentissage du travail en équipe et le sens de la responsabilité, dans l'optique d'une meilleure préservation de l'environnement dans le cadre d'un développement durable. Ainsi, le projet installera de source d'énergie renouvelable (énergie solaire) pour la fourniture de lumière et de pompage d'eau à partir d'un forage à faire; de petits brasseurs d'air à utiliser uniquement pendant les mois chauds pour créer les conditions permettant aux élèves de mieux se concentrer sur les matières enseignées. Le projet procédera également à l'installation d'une case de santé.

## Jeamille Bittar



Mes chers frères et sœurs la défaite est certes amère n'oublions pas que c'est du sport où forcément le meilleur ne gagne pas toujours l'encadrement et les joueurs ont donné le meilleur d'eux même mais peuvent mieux faire ils nous ont donné espoir et sourire lors des éliminatoires et du premier tour nous devons éviter de les blâmer ou de les injurier c'est dans la douleur qu'on a besoin des siens de sa famille ayons juste le réflexe de dire merci et de construire notre avenir ensemble  
Merci à l'encadrement et aux joueurs nous partageons vos sentiments on vous aime on prépare

## Mohamed Tembine



Flash Burkina  
[BONNE GOUVERNANCE]: Moi, ce que je constate malheureusement, c'est que le Burkina est en train de cumuler des records de médiocrité. Il y a quelques années de cela, on disait que nous avons fait le coup d'État le plus idiot du monde. Mais là, je pense que nous sommes en train d'expérimenter l'un des gouvernements le plus médiocre de l'histoire du Burkina. Moi, je n'ai jamais vue un gouvernement aussi incapable. Mais regardez, ce n'est pas que la justice. Parce que quand on parle, on a l'impression qu'il n'y a qu'à la justice que ça ne va pas. Moi, je vais vous poser la question à l'envers. Donnez-moi un seul pan de la société burkinabè où les choses vont bien ? Aucun pan !

Que ce soit sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan social, sur le plan sportif, à tous les niveaux, le Burkina a atteint le seuil de nullité jamais expérimenté. Mais je crois qu'à un moment, il faudra que le président Roch Marc Christian Kaboré, se rende à l'évidence d'une chose. Écoutez : s'ils ne sont pas capables de gérer le pouvoir, il va falloir à un moment donné qu'ils le lâche. (Me Prosper Farama)

A lire l'intégralité de l'entretien sur [www.libreinfo.net](http://www.libreinfo.net)

## Figaro du Mali



« Ils font une gestion clanique et familiale de nos ressources. Ils veulent qu'on soit mis à l'écart. Ils nous prennent pour des gens qui ne réfléchissent pas. C'est cette démarche qui doit être combattue. » Mahamoud Dicko

« Tout le monde peut se tromper, par bonne foi et par conviction, mais il faut savoir reconnaître cela et l'assumer. Mais les gens refusent cela dans ce pays. Ceux qui sont aux affaires aujourd'hui, leur vanité fait qu'ils n'admettent jamais qu'ils se sont trompés. » Mahamoud Dicko

« Certains diront que Dicko, vous ne le connaissez pas, qu'il est sur le chemin et qu'il arrive. Ils diront que c'est un politique et qu'il a son agenda. Pourquoi les autres ont leur agenda et que moi, je ne devrais pas l'avoir? » Mahamoud Dicko

« Désormais, si quelqu'un doit être à la tête de ce pays, que cela soit fait par la volonté ou le choix des maliens. » Mahamoud Dicko

« Ils font une gestion clanique et familiale de nos ressources. Ils veulent qu'on soit mis à l'écart. Ils nous prennent pour des gens qui ne réfléchissent pas. C'est cette démarche qui doit être combattue. » Mahamoud Dicko

« N'acceptons plus d'être gouvernés par des gens sans confiance, sans honneur et sans religion. C'est ça le changement. » Mahamoud Dicko

## Moussa Dougoune



Je crois qu'il vaut mieux lutter contre le détournement des biens pub. plutôt que de lutter contre la corruption...

je m'explique :

ton oncle est fâché, 2000 f pour la cola...

la secrétaire ne sait plus où se trouve ton dossier, 2000 f pour les crédits ou le taxi...

ton dossier est à la signature depuis des années, d'ôni di....

prîiii halte les pièces du véhicule...1000f

edm ou somagep, ta facture n'a pas été payée.... mais 2000 f et on te laisse jusqu'à demain..

mais les bénédictions coutent de plus en plus cher...le record c'est 100 000 000

donc la corruption c'est quasi-culturel

mais on peut lutter contre le détournement....

## Ammy Baba Cisse

« J'assume au nom de tous les joueurs. Je suis le seul responsable, nous demandons pardon au peuple ghanéen » Andre Ayew



## Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

Figaro du Mali

« Certains possèdent des maisons à Dakar, au Canada ou en France, ils détiennent les nationalités de ces pays, des États-Unis. Leurs nerveux et leurs fils ont ces mêmes nationalités. Si demain il y a troubles, certaines Ambassades les rapatrient. Il faut arrêter de confier le pays à ces genres de personnes. Commettre l'erreur une fois, c'est compréhensible. Mais deux fois, trois fois, c'est une faute au peuple. » Mahamoud Dicko

Soumaila CISSE :

A l'occasion de ce dernier match malien de la CAN 2019, félicitations et encouragements aux AIGLES. Vous avez pleinement rempli votre mission. La loi du sport est ainsi faite et vous n'avez pas démerité. Merci de nous avoir fait vibrer autant, de nous avoir procuré ces sentiments de patriotisme.

Vous avez montré une réelle envie de jouer et un très bon état d'esprit. Bravo à tous car chaque fois que vous entonnez l'hymne national, « nos cœurs vibrent de confiance ! »

Félicitations à l'équipe d'encadrement et aux Supporteurs !  
Bravo à tous et courage pour les prochaines échéances !



## Ibrahima Anne

Le Président de la Fédé égyptienne vire l'entraîneur puis démissionne

Niger : Le principal opposant, Hama Amadou, condamné à un an ferme. La nouvelle loi électorale exclut de la compétition tout candidat à la Présidentielle condamné à un an ou plus. Comme par hasard...

SOMMET UA : Niamey mobilise 450 milliards pour l'accueil des chefs d'Etat. Soit un quart de son budget 2019 (Média-part)



## Ashley Leïla MAIGA

En visite à Sevaré, le PM Boubou Cissé affirme que l'armée malienne aurait : déjoué 60 attaques terroristes (sans dire la période sur laquelle cela s'est passé) effectué plus de 270 sorties aériennes ayant fait peur à l'ennemi qui se serait terré ! Mali



## Macky Sall

Heureux d'avoir pris part ce 7 juillet 2019 à Niamey au lancement officiel de l'Accord pour la Zone de Libre Échange Continentale Zlecaf. Mes félicitations au Président Mahamadou Issoufou.



## Aminata TOURE

Voici mon intervention sur la situation sécuritaire de la sous région. C'était lors de la grande rencontre « THE ATLANTIC DIALOGUES » au Maroc.



## Découvrez la nouvelle plateforme

# omni LITE

La banque en ligne optimisée pour les grandes entreprises locales, celles du Secteur Public et les PME

BANQUE COMMERCIALE



## Mise en œuvre de l'Accord de paix : La Plateforme exclue Me Harouna Touréh



L'ex-porte-parole de la Plateforme Me Harouna Touréh a été viré, chassé et révoqué à ses fonctions par les mouvements du 14 juin 2019. L'information a été donnée par Abdrahamane Anaser Maïga, membre de la CMFPR.

Les leaders de la Plateforme des mouvements d'autodéfense (CMFPR, MAA et GATIA) ont animé, le 2 juillet 2019 à la Maison de la presse de Bamako, un point de presse pour annoncer l'exclusion de l'ex-porte-parole de la Plateforme Me Harouna Touréh. La CMFPR, le GATIA et le MAA s'engagent à œuvrer pour préserver la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, à soutenir avec sincérité le Dialogue politique inclusif enclenché en vue de parvenir aux réformes politico-institutionnelles prévues dans l'Accord et accompagner toute autre initiative en faveur de la paix et de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Pour Abdrahamane Anaser Maïga, Me Harouna Touréh a été révoqué de ses fonctions de porte-parole et ne représente plus la CMFPR au sein de la Plateforme. Et d'ajouter que cette décision est justifiée par des actes de division à la manœuvre de Me Harouna Touréh. Le conférencier désapprouve les méthodes de gestion propre à Me Harouna Touréh. Il s'agit du copinage, les nominations de personnes externes à la CMFPR, les révocations arbitraires, la substitution et la falsification des listes consensuelles, le cumul de fonctions, les trafics de places, des grades tant au niveau des combattants désignés pour l'intégration.

■ Kantra Famodi

## Bonne nouvelle pour l'aéromobilité de Barkhane: Les hélicoptères britanniques vont prolonger leur mission de six mois

Cette décision a été saluée par Florence Parly : "L'implication est importante à nos yeux, mais elle l'est surtout pour les populations qui subissent les violences des groupes terroristes".

Les trois Chinook et la centaine de militaires déployés depuis 2018 vont donc poursuivre leurs missions de transport de fret et de personnels au profit des troupes françaises déployées dans la BSS.

Les Chinook du 18(B) squadron sont basés à Gao

## Oumar B. Sidibé, journaliste spécialiste des questions économiques : « La Zlec est une chance pour le continent »



Ce dimanche, au cours du sommet de l'Union africaine, la nouvelle zone économique (Zlec) a été officiellement lancée à Niamey. Selon Oumar B. Sidibé, journaliste spécialiste des questions économiques au Groupe Renouveau, la Zlec est une chance pour les Africains et une locomotive pour le développement sur le continent.

**30minutes.net** : Que pensez-vous du lancement officiel de la nouvelle Zone de libre-échange continentale ?

**Oumar B. Sidibé** : C'est une nouvelle phase qui s'annonce, une très bonne initiative qui va permettre la circulation des biens et des personnes et le libre-échange économique entre les pays d'Afrique. Cela rendra le marché plus fluide, libre, accessible et surtout rentable vis-à-vis des peuples.

**30minutes.net** : Qu'est-ce que cela va changer pour le Mali ?

**O.B.S** : Parmi les pays d'Afrique, le Mali n'a pas manqué à signer cet accord. D'abord, c'est un tout premier pas vers la liberté économique. Le Mali connaîtra une croissance économique et cela va casser beaucoup de barrières surtout celles qui sont artificielles. Il y aura une sorte de brasage entre les pays d'Afrique. Le Mali pourra enfin circuler librement entre tous les pays du continent.

**30minutes.net** : Avez-vous un message lancé aux africains ?

**O.B.S** : Je pense que les Africains ont fait confiance à une élite politique. Nous devons donc contribuer à la promotion de cette Zone de libre échange qui est une chance pour les peuples. La voix du Mali est de se faire entendre. Notre premier président l'avait si bien dit : « Le Mali est prêt à abandonner sa souveraineté au profit de l'Unité Africaine ». Travaillons dans ce sens pour un véritable développement du continent.

■ Propos recueilli par Agaïcha Kanouté





## En un mot : Pourquoi le PDG de la CMDT refuse de porter plainte ?



**E**ncore une affaire de gros sous et des pratiques mafieuses au cœur de laquelle on retrouve l'incorrigible Bakary Togola qui se sent certainement intouchable.

Après le scandale des engrais frelatés dans lequel le nom du président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (Apcam) était cité et pour lequel il n'a pas été inquiété, on est en présence d'un autre sulfureux marché d'intrants agricoles. M. Togola aurait passé un marché parallèle et serait allé jusqu'à imiter la signature du PDG de la Compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT).

Malgré ces faits présumés graves et les soutiens à lui apportés par le président de la République, le PDG de la CMDT, Baba Berthé pour ne pas le nommer, tarde à porter l'affaire devant les tribunaux. Son hésitation, voire sa peur apporte en tout cas l'eau au moulin de ceux qui pensent qu'il est tenu quelque part par Bakary Togola

■ DAK

## Office du Niger : Lancement de la campagne agricole 2019/2020



**C**'est à Mbewani sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et du Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'agriculture Chargé de l'aménagement et de l'Équipement Rural.

L'Office projette près de 874000t de Paddy, 321000t de produits maraîchers, 82 000t de culture de diversification sans oublier le sous-secteur

## Kolokani-Didiéni-Diéma : Le corridor de l'enfer



**C'est une lapalissade que de parler de souffrance pour les usagers de la route Kayes-Bamako, surtout sur le tronçon Kolokani-Didiéni-Diéma. Malheureusement, ce n'est pas demain la fin de leur cauchemar, malgré la promesse faite voilà un an par Traoré Zeinabou Diop !**

**L**e constat est tout simplement désespérant: défectueux depuis des années, l'état de ce corridor devient de plus en plus impraticable et donne des sueurs froides même à un téméraire habitué des épreuves de nerfs. Sur des kilomètres et des kilomètres, le bitume a fini par disparaître pour céder la place à de véritables "cratères", imposant aux véhicules un rythme de tortue. Des accidents, et encore des accidents. Des blessés, des tués, des dégâts matériels...pour les usagers de Kayes – Bamako-Kayes, c'est l'odyssée sans fin.

Pourtant, à travers un communiqué en date du lundi 22 octobre 2018, le ministère des Infrastructures et de l'Équipement a annoncé le démarrage effectif des travaux de réhabilitation de la route Kati-Kolokani-Didiéni. Cela dès le lendemain mardi 23 octobre. C'était, on se rappelle, suite au mouvement de colère de la jeunesse de Kati. «J'ai entendu des mouvements d'humeur du côté des Katois, mais je veux les rassurer qu'ils ont défoncé une porte déjà ouverte, parce que le projet est déjà mûr. On attend juste la fin de l'hivernage en octobre, le site sera rendu à l'entreprise qui a eu le marché pour que les travaux puissent commencer».

Selon elle, la route Kati-Kolokani-Didiéni qui s'inscrit dans le cadre d'un Programme global de reconstruction de l'axe Bamako-Kayes-Diboli pour un montant de plus 78 milliards de FCFA est financé entièrement par le budget national. Mais, plusieurs mois après cette promesse, le mal persiste toujours !

■ Bintou Diarra

élevage et pêche.

Le géant du riz en Afrique se fait respecter par son poids dans la balance alimentaire, par son âge, car il a en ce lundi 8 juillet 2019, 87 ans 5 mois et 3 jours. On doit le respecter aussi pour pouvoir héberger près de 500.000 âmes toutes ethnies confondues, qui en communauté de destin, vivent sur près de 63000 exploitations familiales.

# FOEY® INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

## CUIVES

## MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

## « Justiciers du Sahel » : Trois questions à Adam Dicko, jeune activiste malienne

**A**dam Dicko, jeune activiste malienne, se bat pour promouvoir la démocratie et la participation citoyenne dans son pays.

« Les Justiciers du Sahel » sont mis à l'honneur à la Maison des cultures urbaines de Dakar jusqu'au 12 juillet, et partout en France à la rentrée, dans le cadre d'une exposition organisée par Oxfam. Parmi ces « justiciers », Adam Dicko, jeune activiste malienne, qui se bat pour les droits civiques dans son pays.

Adam Dicko, activiste malienne, est mise à l'honneur par Oxfam dans son exposition « Les Justiciers du Sahel ». La jeune femme de 25 ans est la directrice exécutive de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD) qui vise à défendre les droits des jeunes et des femmes et à améliorer les conditions de vie des citoyens au Mali. RFI s'est entretenue avec elle.

### **RFI : Quelle est la vie d'une femme au Sahel ?**

**Adam Dicko :** Être une femme dans le Sahel, plus particulièrement au Mali, c'est devoir travailler beaucoup plus que les hommes pour pouvoir être vue, être considérée comme une citoyenne qui veut aussi contribuer au développement de son pays. C'est être une personne qui est destinée à vivre dans un foyer et à être une « poule pondeuse » : donner naissance, s'occuper des enfants, des tâches mé-

nagères.

Être une femme au Sahel, c'est aussi être une personne soumise, une personne qui subit, qui n'a pas le droit de hausser le ton, de réclamer quelque chose. C'est ce qu'on nous inculque dès le plus jeune âge. C'est être une femme qui n'a pas le droit à la parole, et qui ne cherche même pas la parole ; mais aussi qui n'a pas son rôle à jouer en tant que citoyenne. Son rôle se limite à la famille : être une bonne fille ou être une bonne femme

Les femmes sont les premières victimes au Sahel, elles sont les victimes traditionnelles, coutumières, éternelles. C'est devenu tellement la norme que lorsque qu'une femme n'est pas dans ce cas-là, elle constitue l'exception. Quand on voit une femme qui défend les droits des autres femmes ou des jeunes, c'est considéré comme une héroïne. Pour moi, ça ne devrait pas être le cas.

Adam Dicko est la directrice exécutive de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD).

### **Quel est votre regard sur la situation au Sahel ou au Mali ?**

C'est vrai que quand on parle du Sahel, on ne voit que des problèmes. Mais je ne suis pas pessimiste, je ne me donne pas ce droit. Je suis au contraire assez optimiste.

On n'a pas que des problèmes. Mais on n'en a beaucoup trop, si bien que ça masque un peu



les efforts des uns et des autres. Il y a des personnes qui se battent pour l'amélioration des conditions de vie, sauf que les problèmes s'accumulent tellement que les actions ne sont pas assez visibles. Surtout que dans le cas du Mali, il n'y a pas secteur où on peut dire que ça va un peu, que ce soit les services sociaux de base, l'accès à la justice, l'éducation, ou sur le plan sécuritaire.

Sur tous les plans, nous traversons une crise multiforme et multidimensionnelle qui fait que les bonnes actions menées sur le terrain sont souvent diluées. Tant que les stratégies ou actions que nous nous menons ne tendent pas vers quelque chose de plus global, tant que l'État n'assume pas ses responsabilités, les actions n'auront pas assez d'impact. Pour que le changement puisse être global, il faut que ces actions soient accompagnées mais aussi soutenues par l'État.

### **Pourquoi cette exposition d'Oxfam, « Les Justiciers du Sahel », vous a-t-elle séduite ?**

Parce qu'on s'intéresse à notre travail. Nous ne sommes que des Maliens lambda qui essayent de jouer leur rôle en tant que citoyens engagés, et voir une organisation internationale comme Oxfam s'intéresser à notre travail, venir regarder ce que nous faisons sur le terrain, au sein de nos communautés, c'est vraiment encourageant et cela fait plaisir.

J'étais particulièrement fière quand j'ai vu mon illustration en super-héroïne. C'est un sentiment de fierté, mais aussi de défi, car cela veut dire qu'on ne peut plus baisser les bras. On doit continuer le combat pour les nombreuses personnes privées de leurs droits, mais aussi surtout pour les milliers de personnes qui croient en nous et qui suivent nos combats.



## Police malienne : Du vagabondage à ciel ouvert



Qui l'aurait cru si la scène n'avait pas été immortalisée et rendue publique sur la toile. Des policiers mobilisés pour le maintien de l'ordre le vendredi à Badalabougou, ont été eux-mêmes les acteurs clés du désordre semé sur les lieux à travers des faits de vandalisations propres à des petits délinquants de la rue. Et si l'acte a été condamné à l'unanimité au sein de l'opinion publique, il faut tout simplement conclure qu'il est la résultante d'un ensemble de faits d'amateurisme et de laxisme qui ont caractérisé l'encadrement de ces hommes les quatre dernières années.

Feu Sada Samaké (Paix à son âme), l'homme pouvait bien avoir des failles dans l'exécution de la mission à lui confiée, mais, nul peut le contester, avait de la rigueur envers les hommes dont il avait la charge et tenait à tout prix à ce que la police malienne soit un modèle : "Il ne faut plus que notre police nationale soit un dépotoir de voyou", disait-il lors de d'une tournée en octobre 2014 à

Kayes.

Cette rigueur qui avait par la suite ouvert des hostilités entre lui et des syndicats de police, a fini par avoir raison sur son fauteuil ministériel en Septembre 2015. Et celui qui l'a remplacé, le général Salif Traoré, malgré les espoirs sur lui portés, n'a pas su combler les attentes en quatre ans d'exercice. La preuve par les événements fort-regrettables du vendredi dernier à Badalabougou.

### Des "éléments non identifiés"

Du moins c'est ce qu'on tente de faire croire. Alors que l'opinion publique dans son ensemble dégoûtée s'attendait à des sanctions immédiates contre les éléments fautifs des événements du vendredi (ce sera le samedi devant) dernier, la direction nationale de la police, dans un communiqué rendu public sur la question, a fait promesse de tout mettre en œuvre pour identifier les agents fautifs pour besoin de sanction. La blague du siècle !

Ce communiqué, produit 24 h après les faits (le samedi 6 Juillet entre vendredi et samedi, il faut choisir !), prouve à suffisance le laxisme bien entretenu par la hiérarchie policière à commencer par le ministère de tutelle. L'on se demande encore comment dans une administration sérieuse, de surcroît au sein de la police, est-il possible de mettre des heures pour connaître l'identité des éléments impliqués dans de telle bavure. Les vidéos qui ont immortalisé les scènes disent tout, et il suffit d'un seul mot du chef de l'opération pour avoir l'identité des agents impliqués. Et de ce fait, la hiérarchie se rend complice de cet acte ignoble qui devait pourtant être sanctionné à l'immédiat. Et faut-il encore taxer la police malienne d'avoir créé le laxisme et l'amateurisme dans les opérations de maintien de l'ordre ? Pas du tout, elle les a hérités, l'amateurisme et le laxisme, d'une hiérarchie qui fait semblant d'exister.

■ Source : La Sirène

## Projet de bitumage de la route du Guidimakha : La population abonnée aux oubliettes par l'Etat

**Le projet de construction de la route Kayes-Aourou traîne depuis des années. Le tronçon s'étend jusqu'à Kiffa à la frontière mauritanienne. Le moins que l'on puisse dire de ce projet est que le gouvernement du Mali a oublié la population de Guidimakha, avec ses 9 communes enclavées entre la frontière mauritanienne et le fleuve Sénégal. La route est le seul espoir que les populations de cette contrée du pays souhaitent avoir avec les autorités. Car, les services sociaux de base ont été réalisés par eux-mêmes à travers les ressortissants à l'étranger. La population s'interroge à longueur des journées, si l'Etat réalisera-t-il cette infrastructure ?**

**L**e Guidimakha comprend neuf (09) communes (Djélébou, Sahel, Karakoro, Kousané, Gory-Gopéla, Gouméra, Bangassi, Guidimakha Kéry-Kafo et Somankidil), 85 vil-

lages et plusieurs dizaines de hameaux permanents. A cheval sur deux bassins versants, celui du Karakoro et celui du TKLM (Térékolé, Kolimbiné, Lac Magui), la contrée comptait 120 107 habitants en 2009. Cette population est passée à 142 635 habitants en 2013, soit une augmentation de 19 % en 5 ans. Le territoire est situé dans la région et le cercle de Kayes sur une superficie de 8 451 km<sup>2</sup>, son enclavement impacte négativement les autres segments du développement socioéconomique. L'Etat des lieux de la route principale KAYES-KIFFA, en passant par Aourou, n'est un secret pour personne. Les hauts représentants des 4 Etats (Sénégal, Gambie, Mauritanie et Mali) qui ont fait le déplacement pour accompagner le corps de notre DIADIE international (paix à son âme) sont les témoins oculaires pour savoir la souffrance de nos populations. Notre survie est liée à l'état de cette route. Par principe, ils doivent placer le projet de construction de notre route dans le cadre des urgences parmi les "projets sous régionaux" », a souli-

gné Abdoulaye Moussa DIAWARA, un ressortissant de Guidimakha en France.

Après plusieurs recherches, il a été dit que les travaux du bitumage de la route devraient commencer au premier semestre de 2018 et jusqu'à présent il n'y a pas eu de suite. Plusieurs missions ont effectué le déplacement dans le Guidimakha, pour faire une étude de faisabilité et il a été dit que le financement a été acquis de la part de la République Populaire de Chine. La majorité de la population reste pessimiste face à la réalisation de cette route et ils s'interrogent si l'Etat pense à eux sérieusement.

La route Kayes-Aourou-Kiffa tarde à être concrétiser par les plus hautes autorités du pays. C'est un projet qui relie deux pays le Mali et la Mauritanie et cette route a une importance capitale, pour le développement économique de nos deux pays et elle facilitera la circulation des personnes et de leurs biens. La population de Guidimakha interpelle les autorités à prendre en main ce projet de bitumage, pour atténuer leur souffrance et surtout pendant l'hivernage. La population restera mobiliser aux côtés des plus hautes autorités, jusqu'à l'atteinte des objectifs.

■ Mody Gandega





## CPI / Nord du Mali : Vers le premier procès pour crimes contre l'humanité ?

**B**amako-La Haye-Paris, le 8 juillet 2019 : Ce jour marque le début d'une semaine d'audience à la Cour Pénale Internationale (CPI) contre Al Hassan, membre présumé d'Ansar Dine, groupe associé à Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI). Al Hassan était l'ancien commissaire de la Police islamique de Tombouctou durant l'occupation de la ville par Ansar Dine et AQIM entre avril 2012 et janvier 2013. Il est accusé par la Procureure de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, commis lors de l'occupation de la ville par ces groupes durant cette période. Ces audiences interviennent alors que l'ancien commissaire de la police islamique de Gao, Aliou Mahamane Touré, vient d'être libéré au Mali en dehors de tout cadre légal. Nos organisations, engagées dans la documentation des crimes commis à Tombouctou et dans les procédures contre Al Hassan et son groupe devant les tribunaux maliens, estiment qu'il y a suffisamment de preuves pour que les charges retenues contre Al Hassan devant la CPI soient confirmées et que le procès puisse commencer. Ce nouveau chapitre judiciaire pourrait relancer les enquêtes et poursuites sur les crimes internationaux commis au Mali depuis la crise de 2012.

L'ouverture de l'audience de confirmation des charges contre Al-Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud à la CPI serait la seconde étape essentielle et prometteuse dans

l'établissement de la vérité et de la justice pour les crimes commis durant l'occupation de la région de Tombouctou en 2012 / 2013, et la condamnation des responsables politiques et militaires y ayant fait régner la terreur. Il intervient trois ans après la condamnation à neuf années de prison pour crimes de guerre liés à la destruction de mosquées et mausolées, d'un ancien complice d'Al Hassan, Ahmad Al Faqi Al Mahdi, également membre d'Ansar Eddine. A l'époque, la FIDH et l'AMDH avaient regretté qu'Al Mahdi ne soit pas poursuivi pour son rôle dans d'autres crimes commis à Tombouctou, y compris les crimes contre l'humanité.

Cette fois, en plus des attaques contre les monuments historiques et mausolées, la Procureure a retenu à l'encontre d'Al Hassan des charges de crimes contre l'humanité très graves, tel que le viol et l'esclavage sexuel, le mariage forcé, la torture, d'autres actes inhumains et atteintes graves à l'intégrité, y compris des amputations, et la persécution basée sur le genre. Pour la première fois devant la CPI, la Cour examinera les persécutions basées sur le genre comme des crimes contre l'humanité.

« Alors que l'affaire contre Al Mahdi et son aveu de culpabilité constituaient une reconnaissance historique du préjudice causé par Ansar Eddine au patrimoine culturel de Tombouctou, du Mali et du monde entier, l'affaire

contre Al Hassan prend en compte la myriade de crimes commis par le groupe pour affirmer son pouvoir et son contrôle sur la population » a déclaré Amal Nassar, représentante permanente de la FIDH auprès de la CPI. "En particulier, les accusations de persécution fondée sur le genre et de mariage forcé en tant qu'autre acte inhumain mettent en lumière les souffrances endurées par les femmes et les filles et son impact sur leur vie et sur la société dans son ensemble ".

Ces procédures à la CPI sont d'autant plus importantes que l'ancien Commissaire de la Police Islamique de Gao, Aliou Mahamane Touré, a été libéré le 17 février dernier en dehors de tout cadre légal, à l'issue de tractations sur des échanges de prisonniers.

« Alors qu'Aliou Mahamane Touré, le seul djihadiste condamné au Mali à 10 ans de prison en août 2017, a été libéré en dehors de tout cadre légal, il y a quelques mois, l'ouverture du procès d'Al Hassan à la Haye est une excellente nouvelle », a déclaré Me Drissa Traoré, Vice-Président de la FIDH. « Nous espérons que les charges présentées par la Procureure seront confirmées par la Chambre préliminaire et qu'un procès pourra ainsi débiter rapidement, ouvrant la voie à d'autres poursuites à La Haye et surtout au Mali sur les crimes commises en 2012- 2013. Nous souhaitons que la poursuite des auteurs d'un échelon intermédiaire permette de remonter la chaîne de responsabilité jusqu'à la poursuite plus hauts responsables ».

L'ouverture des premières audiences de cette affaire intervient alors que le conflit s'intensifie dans le centre du Mali depuis plusieurs mois (1), où des groupes armés extrémistes et des milices intercommunautaires se livrent à

des exactions qui pourraient faire l'objet de nouvelles enquêtes du Bureau de la Procureure, si l'Etat malien ne remplissait pas son obligation d'enquêter et poursuivre ces crimes. Entre mars et juin 2019, au moins 250 civils ont été tués au centre du pays à l'issue des massacres d'Ogossagou, Sobane Da, Gangafani, Yoro.

« Pour enrayer la spirale meurtrière du conflit en cours au centre Mali, il est urgent de s'attaquer au chapitre judiciaire des crimes commis durant l'occupation de Tombouctou en 2012 - 2013, et de montrer que l'impunité ne saurait être la règle, et que ceux qui se livrent – ou seraient tentés de se livrer – aux exactions les plus graves, seront un jour jugés par la CPI ou les tribunaux maliens » conclut Me Moctar Mariko, président de l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH).

Le 27 Juin 2019, l'Assemblée Nationale du Mali a adopté la loi visant à élargir la compétence du pôle judiciaire spécialisé de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Disposant de compétences et moyens d'enquêtes et instructions plus important que les juridictions de droits communs, celui-ci sera ainsi compétent sur les crimes de crime de guerre, crime contre l'humanité et crime de génocide. Depuis 2014, l'AMDH et la FIDH n'avaient eu de cesse d'exhorter les autorités maliennes à élargir la compétence de ce pôle, afin de relancer les enquêtes sur les crimes commis au nord du Mali, qui sont au point mort depuis des années, et d'apporter une réponse judiciaire aux crimes qui continuent d'être perpétrés au centre du pays.

Par ailleurs, le même 27 Juin 2019, a été adoptée la loi d'entente nationale en dépit des préoccupations soulevées par la FIDH, l'AMDH et plusieurs autres organisations. Si certaines observations soumises par les organisations de défense des droits humains ont finalement été prises en compte par les députés, des questions restent soulevées relatives notamment à l'opportunité du moment et le risque d'impunité que pourrait créer cette loi, dont le projet avant l'examen par les députés comportait plusieurs lacunes de nature à permettre aux auteurs de crimes internationaux d'échapper à la justice.

## Zlec, Libye, sécurité renforcée : Ce qu'il faut retenir du sommet de l'Union africaine à Niamey



**L**es chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine se sont réunis les 7 et 8 juillet à Niamey pour un sommet principalement consacré à la Zone de libre-échange continentale (Zlec). Le point sur ce qu'il faut retenir.

Après la réunion des ministres des Affaires étrangères jeudi et vendredi, le sommet des chefs d'État s'est déroulé le dimanche 7 juillet. Trente-deux présidents ont fait le déplacement à Niamey. Faustin-Archange Touadéra (Centrafrique), Paul Biya (Cameroun), George Weah (Liberia) ou encore Uhuru Kenyatta (Kenya) étaient absents. Le Maroc et l'Algérie étaient représentés par leur ministre des Affaires étrangères, et l'Érythrée par son ambassadeur en Éthiopie.

### Sécurité maximale

Hantées par l'éventualité d'une attaque terroriste, les autorités nigériennes ont déployé un dispositif sécuritaire impressionnant. Près de 12 000 éléments des forces de sécurité ont été mis à contribution. Les abords du Palais des congrès, où se sont déroulés les travaux, étaient bouclés. La circulation sur les grands axes de la ville était interdite.

### La Zlec lancée, mais effective en 2020

Ce sommet était consacré à la mise en œuvre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale (Zlec). Il était surtout symbolique, la plupart des décisions ayant été négociées ces derniers mois. Les chefs d'État de l'UA ont ainsi officiellement lancé la première phase opérationnelle de la Zlec, qui a été signée par 54 pays et ratifiée par 27. Cinq instruments

opérationnels ont été mis en place. Il a également été décidé que le secrétariat général siègera à Accra, au Ghana, et qu'il sera mis en place au plus tard le 31 mars 2020. La Zone de libre-échange ne sera réellement effective qu'au 1er juillet 2020. Sa mise en place sera progressive, certains pays ayant bénéficié d'ajustements.

Les listes finales des concessions tarifaires et les règles d'origine sur lesquelles les États ne se sont pas encore entendus (pêche, huiles comestibles, sucre, cuir, textiles et vêtements, machines et usines, véhicules à moteur) seront entérinées lors du prochain sommet en janvier. Certaines négociations comme sur la propriété intellectuelle ne s'achèveront qu'en décembre 2020.

### Un sommet au nouveau format

La plupart des chefs d'État ont quitté Niamey dimanche à l'issue des travaux à huis clos. En effet, l'UA inaugurerait le lendemain le nouveau format de ses sommets de juillet, désormais uniquement consacrés à l'intégration régionale. Baptisé « sommet de coordination », il a réuni les chefs d'État des cinq membres du bureau de l'UA (l'Égypte, l'Afrique du Sud, la RDC, le Niger et le Rwanda), mais aussi les chefs d'État à la tête des Communautés économiques régionales, ainsi que le président du Nepad.

Lors de cette réunion, l'évolution du processus d'intégration a été évaluée pour chacune des Communautés économiques régionales. L'UA a dénoncé le « manque de volonté » de certains États « réticents à céder leur souveraineté ».

## Mme Lelenta Hawa Ba et Aliou Diallo l'ont dit sur le site gazier de la société Petroma à Bourakébougou : -"Les 25 forages effectués par la société ont beaucoup donné" -"Si on arrive à exploiter cet hydrogène, je pense qu'on va oublier le problème d'électricité au Mali"



**L**e samedi 6 juillet 2019, la ministre des Mines et du Pétrole, Mme Lelenta Hawa Baba Ba a effectué une visite de terrain sur le site gazier de la société Petroma sis à Bourakébougou. Le patron directeur général de ladite société, Aliou Diallo, a saisi l'occasion pour présenter les forages effectués par la société et exprimer sa ferme volonté de fournir l'électricité au Mali à travers l'exploitation de l'hydrogène.

«Le Mali n'est pas un pays pauvre. Son sous-sol est très riche. Il peut faire de ce pays le plus envié du monde quand on l'exploite bien. .. » Tels sont les propos de Aliou Diallo dans ses sorties médiatiques et pendant les campagnes électorales. Il a joint l'acte à la parole à travers sa société Petroma qui a fait une exploration sur l'hydrogène. Déjà 20 forages de gaz ont été installés à Bourakébougou par ladite société.

La production va démarrer dans la quelques mois seulement. La ministre des Mines et du Pétrole, Mme Lelenta Hawa Ba est allée sur le terrain le samedi 6 juillet dernier. L'entente entre la population et la société Petroma était l'un des soucis du ministre. À ce point, le chef du village de Bourakébougou a levé tout équivoque : « Il y'a une parfaite entente entre ma

population et les agents de la société. Aliou Diallo nous a respectés et a toujours fait ce que nous avons demandé. Nous sommes contents de lui et nous voulons que cette collaboration continue ».

Pour sa part, la ministre des Mines et du Pétrole, Mme Lelenta Hawa Baba Ba, a précisé qu'après la signature de la convention avec l'État, la société d'Aliou Diallo a réalisé beaucoup d'activités dans le cadre de la recherche. « Ces activités se résument à la géophysique, aux forages, 25 au total », a-t-elle déclaré. Selon la ministre de la tutelle, le niveau des 25 forages varie entre 100 et 200 mètres, voire plus. « Et ce qu'on a remarqué, c'est que le gaz hydrogène a atteint le niveau de 40 mètres », a-t-elle expliqué. À entendre les propos de la ministre, la société a installé une unité pilote avec un groupe électrogène pour ravitailler le village de Bourakébougou en électricité dans le cadre de l'étude de faisabilité. Pour elle, ce projet d'Aliou Diallo mérite d'être soutenu et encouragé, car, dit-elle, qui parle de production d'énergie, surtout de la quantité, parle du développement économique du pays. Elle estime que la fourniture d'électricité peut être faite à travers cet hydrogène « pur ». Mme Lelenta Hawa Baba a laissé entendre que des

études sont en cours pour analyser jusqu'où les gaz peuvent aller et voir si c'est renouvelable. « Les 25 forages effectués par la société ont beaucoup donné », a-t-elle reconnu tout en encourageant la société.

« Vous êtes sur un site gazier. C'est la première fois qu'il y ait une exploration sur l'hydrogène », a introduit le PDG du Petroma, Aliou Diallo. Il affirme que tous les sondages faits pour la recherche de l'hydrogène naturel sont des forages positifs. Ce qui est, selon lui, rare dans l'industrie du pétrole et du gaz. «L'autorité pour la recherche pétrolière a attribué des blocs à beaucoup de sociétés étrangères. Nous sommes la seule société dont l'actionariat est particulièrement contrôlé par des Maliens », explique-t-il. Selon lui, excepté sa seule société, Petroma, toutes les autres se sont abritées derrière la clause de force majeure pour arrêter leurs activités au Mali. « Nous sommes la seule à braver cette situation, à continuer d'investir et à continuer d'augmenter nos ressources en hydrogène et trouver plus d'hydrogène », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « En restituant le problème dans son contexte, on comprend mieux ce qui se passe, parce que les sociétés qui viennent forer, les sous-traitants qui travaillent, pour des raisons sécuritaires, ne veulent pas venir au Mali sans qu'on fasse appel à des sociétés de sécurité qui sont à Londres, aux États-Unis ou en l'Allemagne et en France ». Selon Aliou Diallo, la Petroma a fait, en 2018, une campagne de forage dont 20% des coûts était consacré à la sécurité. L'entrepreneur Diallo a rassuré que quelles que soient les difficultés auxquelles le Mali est confronté, sa société restera et travaillera pour son développement. « Le Mali, c'est notre pays, on ne va jamais s'abriter derrière des clauses de forces majeures. On va continuer à rechercher, explorer et à mettre ce projet en production », a-t-il promis.

Le don d'électricité à la population de Boura-



kébougou par le Petroma

Selon le PDG, la société a pu donner de l'électricité à Bourakébougou pendant des années et à travers ce gaz. « Depuis 2012, on a mis une unité pilote de production d'électricité pour prouver que ce gaz sert à quelque chose, à produire, au moins, de l'électricité », explique-t-il avant d'ajouter : « On a donné de l'électricité au village de Bourakébougou ». Ce n'est pas tout, la société veut faire plus en termes de production d'électricité à travers cet hydrogène pur. « Nous voulons introduire des piles à combustibles pour une plus grande quantité d'électricité. Le premier volet qui nous intéresse par rapport à ce gaz, c'est la production d'électricité », a-t-il insisté.

La présence de l'hydrogène prouvée sur un es-

pace de 800 km<sup>2</sup>

Selon Aliou Diallo, le permis de recherche dont dispose sa société est de 43 000 km<sup>2</sup>. « La partie où nous avons eu des recherches prouvées d'hydrogène, c'est à peu près 800 km<sup>2</sup> », déclare-t-il. Mais, précise-t-il, ça va jusqu'au-delà des 800 km<sup>2</sup>. « Il y a des recherches prouvées, des recherches probables et des recherches possibles », explique-t-il avant d'ajouter que la partie prouvée où on a foré, où on a trouvé de l'hydrogène à 200m, 500 m jusqu'à 1800m, se trouve dans une zone de 800 km<sup>2</sup>. Pour le PDG de la société Petroma, l'exploitation de cet hydrogène mettra fin aux problèmes d'électricité au Mali « Si on arrive à exploiter cet hydrogène, je pense qu'on va oublier le problème d'électricité au Mali », a-t-il rassuré.

Présent sur le lieu, le directeur général de l'autorité pour la recherche pétrolière, Ahmed Mohamed Ag, a encouragé la société d'Aliou Diallo. Il faut préciser que la ministre a pu visiter 4 forages (Bougou). Des tests ont été faits devant elle et tout a été positif.

Notons que « Petroma Inc Canada » est une entreprise canadienne spécialisée dans la recherche, le développement et l'exploitation de l'hydrogène naturel et des hydrocarbures liquides et gazeux. Elle appartient à l'entrepreneur malien Aliou Diallo.

■ **Envoyé à Bourakébougou**  
**Boureïma Guindo**

## Région de Mopti: Les populations prises au piège du terrorisme et du contre-terrorisme



La FIDH et l'AMDH publient un rapport alarmant sur la situation dans le centre du Mali, caractérisée par l'enracinement des groupes armés terroristes, l'intensification des violences intercommunautaires, et par des exactions commises dans le cadre d'opérations anti-terroristes. Alors que plusieurs chefs djihadistes viennent d'appeler à la poursuite et l'extension du conflit en attisant cyniquement les différences communautaires, nos organisations appellent le gouvernement malien à juger enfin les auteurs des crimes et exactions graves commis dans la région - y compris par des mi-

litaires.

Le centre du Mali concentre désormais 40 % des attaques djihadistes menées dans le pays. Ces deux dernières années, 1 200 civils y ont été tués, une cinquantaine de villages brûlés, au moins 30 000 personnes ont fui la région.

« L'escalade des violences au Centre du Mali est en passe de devenir hors contrôle et ne se résoudra pas à coup d'opérations militaires spectaculaires. Sans retour d'un État fort et juste, qui entreprendra de rétablir le lien entre toutes les communautés, la terreur djihadiste et les affrontements entre communautés continue-

ront de prospérer »

Maître Moctar Mariko, avocat président de l'AMDH.

Issu d'une enquête de terrain menée entre mai et juillet 2018, le rapport présenté aujourd'hui est basé sur plus de 120 interviews et témoignages de rescapés, témoins, anciens djihadistes et responsables locaux. Il recense une série de meurtres et de tueries, en les réinscrivant dans la dynamique régionale des violences.

**Les Djihadistes, premiers responsables de la terreur et de l'instabilité.**

Assimilant depuis 2012 le Centre du Mali comme une « zone à gagner » par la terreur, ils n'ont depuis cessé de le déstabiliser, avec une acuité accrue depuis 2015. Sous l'impulsion d'Amadou Koufa, un prédicateur local devenu un des chefs de la nébuleuse Al Qaeda au Sahel, la Katiba Macina a ciblé militaires, représentants de l'État, chefs traditionnels et religieux, et toute personne opposée à leur vision rigoriste de la religion.

Plusieurs dizaines de villages du Centre Mali vivent désormais sous leur joug, caractérisé par l'imposition de règles de vie totalitaires, des exactions graves et répétées (enlèvements, actes de torture, assassinats, violences sexuelles), et la fermeture des écoles publiques (750 écoles fermées selon l'UNICEF en mai 2018).

## Après quatre ans de signature de l'Accord : Il y a, assurément, deux Mali qui cohabitent en un.

**L**e Mali signataire de l'accord pour la paix et la réconciliation et qui, quatre années plus tard, peine à mettre en œuvre ses dispositions essentielles dont le désarmement et la mise en place de l'armée nationale reconstituée. Faisant ainsi perdurer la séparation de la région Kidalaise du reste du pays avec le risque d'une remise en cause par l'ex (?) rébellion dudit accord pour motif d'improductivité. Ce qui pourrait réactiver les vellétés indépendantistes mises en veilleuse par les menaces de sanctions de la communauté internationale. Le Mali qui a accueilli, laissé s'incruster et se développer des groupes terroristes d'origine maghrébine et ouest africaine dont la dernière trouvaille, dans leur dessein funeste de détruire son système laïc et démocratique, a consisté à infiltrer et exacerber le traditionnel conflit entre éleveurs et agriculteurs pour lui conférer une connotation ethnique et saper la cohésion nationale.

Le Mali qui a fait l'option de renoncer à combattre la corruption pour s'en accommoder, privant ainsi le trésor public de substantielles ressources pouvant lui permettre de répondre avec efficacité aux besoins des populations en santé, en éducation, en sécurité, en logement, pour tout dire en bien-être.

Le Mali qui, faute d'investissements directs étrangers (IDE) et du fait que ses propres investisseurs lui préfèrent la Côte d'Ivoire pour d'évidentes raisons de sécurité et de profit, est dans l'incapacité de remettre en route son économie et de créer des emplois pour sa jeunesse. Le Mali où l'autorité de l'Etat a abdiqué face à l'anarchie conquérante et dévastatrice.

Le Mali embourbé dans une crise postélectorale interminable dont son Président, comme frappé d'autisme, dit qu'elle n'existe pas, y voyant « la bouderie d'un seul homme ».

Face à ce Mali du défaitisme, de la renonciation, de la démission, de l'irréalisme il y a, heureusement, un autre Mali.

C'est le Mali de nos jeunes basketteurs qui viennent de réaliser l'exploit historique de se hisser à la finale de la coupe du monde U-19 face aux Etats-Unis d'Amérique (la patrie de la

balle au panier) après s'être offert successivement la Lettonie, le Canada, la Nouvelle Zélande, Porto Rico, la France.

C'est aussi le Mali des Aigles footballeurs qui ont réalisé jusqu'ici un parcours sans faute en

battant la Mauritanie et l'Angola et en faisant un match nul avec la Tunisie, se maintenant à la tête de leur groupe depuis le début du tournoi.

On attend d'eux qu'ils se qualifient ce lundi face à la Côte d'Ivoire.

Ce Mali de la ténacité, de la confiance en soi, de la victoire doit être salué, encouragé, béni car symbolique d'une nation debout. Et qui en veut.

■ Saouti Haïdara



## Lutte contre la corruption au Mali : Le sulfureux rapport qui dérange la Primature !



**D**éposé depuis mars 2018, le dernier "Rapport du Comité de suivi et d'évaluation des recommandations des états généraux sur la corruption" dérange le cabinet du Premier ministre. Le Président de Comité de suivi d'évaluation refuse la demande de modification du document exigée par la Primature. Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet «Amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption» financé par son partenaire Diakonia, le Réseau Plaidoyer et Lobbying (RPL) a organisé le 27 juin 2019 à la Cité des Enfants de Bamako, une journée d'évaluation avec les acteurs de la société civile du Plan d'action 2014-2018 du Comité de suivi des états généraux sur la corruption. Le principal animateur de cette journée était Boubacar Coulibaly, Président dudit comité. De l'intervention de M. Coulibaly, on retient que

le Comité de suivi et d'évaluation et le cabinet du Premier ministre ne soufflent pas dans la même trompette quant au contenu du dernier "Rapport d'évaluation des recommandations des états généraux sur la lutte contre la corruption". Déposé depuis mars 2018, ce rapport fait l'état de trois des 104 recommandations de ses assises tenues en 2009. Il s'agit de la situation des véhicules de l'Etat, la situation des bâtiments loués et la suspension des cadres soupçonnés de corruption. Une liste de 1500 véhicules appartenant à l'Etat a été communiquée au Comité de suivi par la Direction Générale de l'Administration des Biens de l'Etat (DGABE) y compris l'ancien véhicule de commandement du Président Modibo Kéita. Le Comité de suivi a mené ses propres enquêtes au niveau des services compétents du ministère des Transports et de la Douane. Il ressort que

l'Etat dispose de 3. 500 véhicules en réalité, sans compter ceux de l'armée. On y dénombre quelque 200 Toyota V8, dont le prix moyen est de 60 millions FCFA l'unité. Il a été constaté 130 véhicules n'avaient plus de clés et que l'achat de nouvelles clés a coûté au contribuable malien plus d'un million de nos francs ! Le coût d'entretien des véhicules est estimé à environ 1. 4 milliard. Et cela pour neuf (9) mois ! Introduction des modules sur la corruption dans les programmes d'enseignement Ce rapport, dont la Primature refuse la publication, fait aussi l'inventaire des bâtiments loués par l'Etat. Il s'est aussi intéressé à la suspension des cadres de l'administration soupçonnés de corruption. Le document fait des propositions concrètes pour la responsabilisation des cadres de l'administration publique dans la gestion des biens de l'Etat. Il propose également à l'Etat de cesser les achats de véhicules, d'en accorder juste deux aux ministres de la République et d'allouer des indemnités aux autres cadres de l'administration en lieu et place de véhicules.

Le cabinet du Premier ministre invite le Comité de suivi à revoir son rapport qui ne serait pas dans le format indiqué. Ce que refuse le Président du Comité de suivi du plan d'actions des recommandations des états généraux sur la corruption au Mali qui a perçu les injonctions comme une insulte. « La Primature a demandé des modifications sur notre rapport. Ce que nous avons refusé. Le rôle du Comité ne peut pas se résumer au suivi des recommandations. Cela est réducteur », a précisé Boubacar Coulibaly.

Cet auditeur ne comprend pas le refus du gouvernement d'introduire dans les programmes d'enseignement des thèmes sur la lutte contre la corruption et la délinquance financière. « Je compte sur votre plaidoyer pour l'introduction des modules sur la corruption dans les programmes d'enseignement. C'est une nécessité. Il faut mettre l'accent sur la formation des jeunes », a-t-il ajouté.

Selon lui, ceux qui corrompent ne dépassent pas 10% de la population. « Le reste de la population subit la corruption. Nos populations sont extorquées. Elles sont des victimes de la corruption », a-t-il laissé entendre avec la ferme conviction que c'est la minorité organisée qui est dans la corruption.

■ Chiaka Doubia



## Mahamoud Dicko à la jeunesse lors du lancement de la Plateforme des jeunes musulmans et patriotes du Mali : “La légalité appartient à l’État, mais la légitimité au peuple”

**D**imanche 7 juillet 2019, la plateforme des jeunes musulmans et patriotes du Mali (PJMPM) a été officiellement lancée au Palais de la culture Amadou Hampâté Ba de Bamako. C’était sous l’égide de l’imam Mahamoud Dicko, parrain du mouvement.

Réunir toutes les associations de jeunes, musulmanes, en particulier autour de l’islam et l’État, c’est l’objectif principal de la plateforme des jeunes musulmans et patriotes du Mali dirigée par Aboubacar Doucouré. Dans une salle pleine à craquer, les jeunes musulmans affirment qu’ils seront aussi engagés dans la gestion du pays. La religion est, selon ces jeunes, liées à l’amour de la nation, l’engagement pour son pays.

Comme il est de coutume, le représentant du maire a, dans son mot de bienvenue, félicité les responsables de cette nouvelle plateforme pour leur engagement patriotique.

Dans son discours introductif, le président de la PJMPM, Aboubacar Doucouré, a expliqué le contexte de la création de ladite plateforme. Selon lui, tout est parti de l’assassinat de l’imam Abdoul Aziz Yattabaré. Le jeune Doucouré a profité du lancement de ce mouvement pour saluer les combats de l’imam Mahamoud Dicko en faveur de la religion musulmane. Son combat contre le code de la famille, l’introduction de l’éducation sexuelle dans le programme scolaire ... sont salués par les jeunes musulmans. « Cette plateforme est née au moment où les jeunes musulmans sont dans le désespoir total face aux différents problèmes auxquels le Mali est confronté », a-t-il laissé entendre.

Parlant des missions de cette plateforme, son président, Aboubacar Doucouré affirme qu’elle combattrait toutes les mauvaises décisions de l’État nuisant à la religion musulmane. Sans tabou, le jeune Doucouré affirme que la seule

source de la crise du Mali est la mauvaise gouvernance. « Nous allons aussi contribuer, à travers cette plateforme, à la résolution de la crise que traverse le Mali », a-t-il précisé. Aussi, ajoute-t-il, que la plateforme soutiendra l’actuel bureau du haut conseil islamique s’il défend la vérité et la volonté des musulmans.

Parlant du dialogue entamé par les autorités maliennes, M. Doucouré estime qu’au lieu de parler du dialogue politique inclusif, on devrait plutôt parler du dialogue national inclusif.

Prenant la parole, l’imam Mahamoud Dicko a félicité la jeunesse malienne, celle de Badalabougou en particulier, pour son combat. Très franc, l’imam Mahamoud Dicko tape sur les autorités. Il estime que celles-ci font des jeunes des contestataires, car, dit-il, à chaque mauvaise décision, la jeunesse conteste. Pour lui, la jeunesse ne doit pas être influencée par quelque cadeau que ce soit. Elle doit agir pour que les autorités arrêtent leurs mauvaises pratiques. « La légalité appartient à l’État, mais la légitimité appartient au peuple », précise-t-il avant d’ajouter : « Quand le peuple décide, tout change ». Pour l’imam Mahamoud Dicko, le changement ne vient pas de lui-même, on la cherche.

■ Issa Djiguiba

# VIBREZ AVEC MALITEL



SPRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.

Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises.

Profitez de chaque match, chaque but,.....

Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

## 43<sup>ème</sup> session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO : La culture malienne à l'honneur



La 43<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture (UNESCO) se tient depuis le 30 juin dernier au Centre International des Congrès de Bakou, République d'Azerbaïdjan. Les travaux prendront fin le mercredi prochain.

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette session étaient entre autres : l'adoption du rapport de la 42<sup>ème</sup> session tenue à Manama (Bahreïn) ; l'examen des états de conservation des biens du patrimoine mondial ; l'examen et l'adoption des rapports périodiques et l'inscription de nouveaux biens sur la Liste du pa-

trimoine mondial.

Le Mali est représenté dans cette session par une forte délégation conduite par le ministre de la Culture, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo. L'ouverture des travaux a été présidée par le ministre azerbaïdjanais de la Culture, Abdulfas Garayev. C'était en présence de la Directrice générale de l'UNESCO, Madame Audrey Azouley, de nombreux invités et des délégations des États parties à la Convention de 1972, concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

Au cours de la session, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo a eu des séances de travail avec quelques personnalités du monde de la culture. Il s'est agi, notamment du Sous-Directeur général de la culture de l'UNESCO Enersto Ottone et ses proches collaborateurs, le ministre irakien de la Culture, les ministres camerounais et tanzanien de la Culture. C'était l'occasion pour le ministre Ramatoulaye Diallo de demander d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des attaques terroristes au Mali, une première dans l'histoire des sessions du Comité du patrimoine mondial depuis sa création.

Et Mme le ministre de lancer ensuite un appel en faveur de la protection des biens culturels maliens inscrits au patrimoine mondial en général et celui des falaises de Bandiagara en particulier. A sa demande, un projet d'amendement au point 7 de l'ordre du jour (Décision 43 COM 7.2), a été soumis aux membres du Comité pour adoption. Celui-ci porte sur le renforcement et l'implication des partenaires et des experts dans la conservation durable et la gestion efficace du patrimoine culturel des Falaises de Bandiagara.

C'est dire que la participation du Mali à cette 43<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, a été couronnée de succès, au regard des activités menées par Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo et sa délégation.

■ Diakalia M Dembélé

**WESTERN  
UNION**

**WU**<sup>SM</sup>

**MONEY TRANSFER**

## Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo à la session du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO : Une invitée à ne pas faire de l'amalgame par rapport à la crise au Centre

« Les destructions et les dégradations observées dans les différents villages sont le résultat des manœuvres de déstabilisation des communautés Peul et Dogon par les groupes terroristes », tel était le cri de cœur de Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, en s'adressant à cette auguste assemblée

Saluant l'excellent travail abattu par le pays hôte dans l'organisation, le ministre de la Culture du Mali, a d'abord remercié et félicité son homologue azerbaïdjanais pour l'accueil chaleureux et fraternel réservé à sa délégation. « Je vous remercie de cette opportunité que vous donnez à ma délégation, afin de vous faire le point sur l'état de conservation des Falaises de Bandiagara » a avancé Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo.

Rappelant la genèse de la crise politico-sécuritaire que traverse notre pays, elle expliquera qu'elle remonte en 2012, avec des attaques répétitives des groupes rebelles. Celles-ci seront transformées en jihad par l'intervention des groupes terroristes, cherchant à instaurer la charia dans cette partie du Mali. Cette crise du Septentrion sera transportée dans le Centre où se trouve un important bien de notre patrimoine culturel

Aujourd'hui, le Centre du pays, est en grande partie en proie à des conflits qui, en plus des pertes en vie humaines sans précédent dans notre histoire contemporaine, ont des conséquences sur l'ensemble du patrimoine culturel qui caractérise ce site, qu'il s'agisse du patrimoine bâti, des objets culturels ou des pratiques et expressions culturelles. « Nous l'avons noté dans les villages de Koulongo, Ogossagou, Sobane Da, Yoro, etc., qui ont été attaqués, pour ne citer ces exemples. Hier encore, pendant que nous dînions, le village de Saran dans la Commune rurale de Ouenkoro

dans le Cercle de Bankass, a été la cible des terroristes » a déploré Mme le ministre de la Culture.

En effet, a-t-elle expliqué, tous les villages attaqués possédaient des greniers, des cases de femmes menstruées, des cases à palabre (To-

guna), des lieux de culte, qui ont été ou dégradés, ou entièrement détruits. Ces éléments sont non seulement des attributs importants de la valeur universelle exceptionnelle du bien, mais ils structurent le tissu social des communautés vivant en paix, malgré leur grande diversité culturelle et culturelle.

Suite à un appel du gouvernement malien, le Conseil de sécurité s'est mobilisé pour apporter des réponses à ce nouveau cycle de violence en décidant, dans sa résolution 2480, d'étendre le mandat de la MINUSMA dans les nouvelles zones en proie à ces violences qui ne font pas honneur aux valeurs civilisationnelles du Mali s'est félicitée Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo.





## Charles Blé Goudé : "La réconciliation est un échec"

**T**V5MONDE a interviewé Charles Blé Goudé, ex-ministre ivoirien et ex-chef des Jeunes patriotes. Dans un entretien mené par Dominique Tchimbakala à La Haye aux Pays-Bas le 4 juillet dernier, Charles Blé Goudé revient sur son acquittement, sa relation avec Laurent Gbagbo, et l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire prévue en 2020, entre autres. Entretien et retour sur la carrière de l'ancien ministre ivoirien de la Jeunesse. Il est acquitté, mais il n'est pas totalement libre. Il ne doit pas aborder certains sujets, mais il parle beaucoup. Charles Blé Goudé est dans un entre-deux. Il y a six mois, le 15 janvier 2019, l'ancien leader des Jeunes patriotes - tout comme son mentor Laurent Gbagbo - est acquitté par la Cour pénale internationale, à l'issue de trois ans de procès pour crimes contre l'humanité. Six mois plus tard, Blé Goudé est toujours aux Pays-Bas, non loin de la prison de Schevenin-

gen où il a été incarcéré durant cinq années. Arrêté en janvier 2013 au Ghana, il avait été transféré en mars 2014 devant la CPI. C'est à La Haye, que TV5MONDE a rencontré l'ex-ministre ivoirien, le 4 juillet 2019.

### "Je suis content d'être libre"

Charles Blé Goudé attend un éventuel appel du procureur remettant en cause son acquittement. Une "liberté" sous condition. Il ne doit notamment pas s'exprimer sur la crise qui a suivi la présidentielle de 2010 en Côte d'Ivoire. Pas un mot non plus sur la décennie 2000, lorsqu'il était à la tête des Jeunes patriotes, les partisans les plus musclés du président Laurent Gbagbo. Dans un long entretien accordé en juin 2019 à l'hebdomadaire Jeune Afrique, il confessait juste quelques "regrets" pour des déclarations qui ont "traumatisé", estimant que "on ne peut jamais faire l'una-

nimité".

5 janvier 2011, Charles Blé Goudé vient d'être nommé ministre de la Jeunesse et de l'Emploi par Laurent Gbagbo dont la réélection est contestée par la "communauté internationale".

On ne saura donc rien aujourd'hui du regard qu'il porte sur ces années où il était surnommé "général de la rue" ou "général de la jeunesse". Ces années où, en tribun hors pair, il savait mobiliser les foules comme ce 6 novembre 2004 lorsque, après que la France eut pilonné et anéanti l'aviation ivoirienne en représailles à la mort de neuf soldats français dans le bombardement de Bouaké, il lance un appel à la population.

Si vous êtes en train de manger, arrêtez-vous. Si vous dormez, réveillez-vous. L'heure est venue de choisir entre mourir dans la honte ou dans la dignité.

### Charles Blé Goudé, 6 novembre 2004

Le 4 juillet dernier, Charles Blé Goudé assure à TV5MONDE être "content d'être libre". "Je suis acquitté, [...]" et comme tout être humain, j'aimerais être parmi les miens." Charles Blé Goudé assure avoir "toujours gardé [sa] liberté de penser".

Je suis acquitté, [...] et comme tout être humain, j'aimerais être parmi les miens.

### Charles Blé Goudé à TV5MONDE, 4 juillet 2019 Guillaume Soro, un "acteur majeur" de la vie politique

C'est au sein de la puissante Fesci que Charles Blé Goudé s'est lancé en politique au début des années 90. La Fédération estudiantine et scolaire en Côte d'Ivoire, où il côtoie celui qui deviendra plus tard son rival, Guillaume Soro, futur Premier ministre et futur président de l'Assemblée nationale. Soro et Blé Goudé seront très proches avant que l'histoire de la Côte d'Ivoire des années 2000 ne les sépare. « Aimeriez-vous voir Guillaume Soro rejoindre l'opposition pour porter un projet politique au service de la Côte d'Ivoire ? », demande pour TV5MONDE Dominique Tchimbakala à Charles Blé Goudé. « Il est déjà dans l'opposition, répond l'ex-chef des Jeunes patriotes qui qualifie Guillaume Soro d'"acteur majeur de la vie po-



litique en Côte d'Ivoire".

"Ce n'est pas mon souhait qui fait de lui un opposant. Dès l'instant où ses vues [...] ne concordent plus avec les vues du parti au pouvoir, et qu'il formule publiquement des critiques à l'encontre de la manière dont le pouvoir gère le pays, Guillaume Soro est déjà dans l'opposition", assure Charles Blé Goudé. Il [Guillaume Soro] est déjà dans l'opposition.

### Blé Goudé et les époux Gbagbo

Charles Blé Goudé s'engage corps et âme pour Laurent Gbagbo. Pour lui, il abandonnera les études qu'il était parti poursuivre en Angleterre. Ce lien entre Gbagbo et Blé Goudé reste aujourd'hui très fort. "C'est mon papa", disait le second du premier dans l'entretien à Jeune Afrique déjà cité.

Ces années de prison nous ont encore rapprochés [...]. Ce qui me lie à lui, c'est une cause, ce sont des valeurs, c'est un combat.

### Charles Blé Goudé à propos de Laurent Gbagbo, Jeune Afrique, juin 2019

Le lien avec Simone Gbagbo n'est pas non plus rompu. À la question de Dominique Tchimbakala "Est-ce que vous parlez régulièrement, depuis que vous êtes sorti de prison, avec Madame Gbagbo ?", Charles Blé Goudé répond : "Oui, bien sûr, c'est une dame pour qui j'ai beaucoup de respect, pour son parcours politique, pour sa constance".

"Quel rôle doit-elle, et peut-elle jouer en Côte d'Ivoire ?", demande Dominique Tchimbakala. "Simone Gbagbo fait déjà le tour de la Côte d'Ivoire pour parler de la réconciliation. (...) Je salue cette ligne qu'elle a adoptée pour la Côte d'Ivoire. (...) Je voudrais la féliciter pour ça, je suis fier de cela".

Aujourd'hui, Charles Blé Goudé et Laurent Gbagbo sont encore loin d'Abidjan, mais la question du retour en Côte d'Ivoire et de l'avenir politique devra se poser. S'il considère que "Laurent Gbagbo peut encore apporter beaucoup à la Côte d'Ivoire", Charles Blé Goudé assume ouvertement ses ambitions.

### "La Côte d'Ivoire m'attend"

Charles Blé Goudé dispose toujours de partisans très mobilisés au sein de son parti, le

COJEP, dont les militants ont laissé éclater leur joie le 15 janvier dernier lorsque la nouvelle de l'acquittement est tombée. Et il a pour lui son âge : "On ne prend pas sa retraite à 47 ans, dit-il à Jeune Afrique. Un jour, j'aimerais diriger mon pays. Mais j'ai tout mon temps. Je sais que la Côte d'Ivoire m'attend".

Au lieu de la confrontation des idées, on assiste, malheureusement, à tout moment, à la confrontation physique. La réconciliation est un échec.

### Charles Blé Goudé à TV5MONDE, 4 juillet 2019

"Extirper la violence de la vie politique en Côte d'Ivoire : nous devons nous atteler à atteindre cet objectif-là", souligne Charles Blé Goudé à TV5MONDE. L'ex-ministre confesse "avoir peur pour [son] pays : Au lieu de la confrontation des idées, on assiste, malheureusement, à tout moment, à la confrontation physique. La réconciliation est un échec.

## Conditions inhumaines de détention : L'Etat condamné à verser 500 euros au terroriste du 13-Novembre, Salah Abdeslam

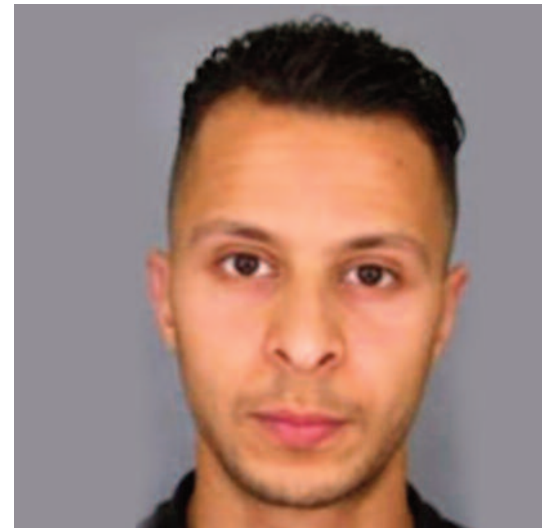
L'Etat a été condamné à verser 500 euros à Salah Abdeslam, l'unique survivant des commandos terroristes du 13 novembre 2015.

Les conditions de détention du jihadiste ont été jugées illégales. L'Etat français a été condamné à verser 500 euros de dommages et intérêts à Salah Abdeslam, unique survivant des commandos du 13-Novembre, par le tribunal administratif de Versailles. L'information, relayée par «Le Figaro», a été révélée dans le livre de la journaliste Elsa Vigoureux, «Le Journal de Frank Berton».

La décision remonte à l'année 2017. Après plusieurs mois de cavale, Salah Abdeslam est arrêté à Bruxelles en mars 2016. Il sera transféré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, en région parisienne. Le garde des Sceaux de l'époque, Jean-Jacques Urvoas, prend la décision de surveiller Salah Abdeslam par vidéo-surveillance, 24 heures sur 24, considérant que son évasion ou son suicide «pourraient avoir un impact important sur l'ordre public».

### Il a refusé de percevoir cette somme

Cette décision a fortement déplu à son avocat Frank Berton. Selon lui, l'arrêté «méconnaît les articles 34 et 37 de la Constitution, qui ont réparti les compétences respectives du pouvoir législatif et du pouvoir réglementaire». En



bref, il serait illégal.

La justice rejette à deux reprises la demande arguant que «ni la loi autorisant cette vidéosurveillance, ni son application au requérant ne [portent] une atteinte excessive à la vie privée de l'intéressé». Ce n'est que le 20 juillet 2016 que l'Assemblée nationale vote une base légale à la vidéosurveillance, qui reprend la majorité des points du ministre de la Justice. Utilisant ce vide juridique, le tribunal administratif de Versailles décide, en mars 2017, d'annuler la décision de Jean-Jacques Urvoas. L'Etat est alors condamné à verser cette somme symbolique au détenu.

Selon le quotidien, Salah Abdeslam a refusé de percevoir cette somme.

## Montpellier / France : Le maire saisit le procureur de la République suite à une publication visant son adjointe Titina Dasylyva

**P**our Philippe Saurel, la publication de Jordi Vives ne passe pas. Il poursuit donc le rédacteur en chef de Languadoc Info, un média identitaire, pour "propos raciste et discrimination en fonction de l'origine". Ce post vise Titina Dasylyva, la première élue noire de l'histoire de Montpellier.

La colère du maire de Montpellier, Philippe Saurel, vient d'un post Facebook, publié par Jordi Vives, le rédacteur en chef du média identitaire Languadoc Info. En effet, ce dernier a publié, sur Facebook, une photo prise lors



d'un mariage en mairie. On peut y voir Titina Dasylyva célébrer cette union en tant qu'adjointe au maire. En légende : "Vive la République Sénégal...euh...française !".

Une honte, ce post à destination de Titina Dasylyva adjointe à la sécurité de la ville de Montpellier !

Contacté par téléphone, Philippe Saurel a confirmé saisir le procureur de la République de Montpellier pour "propos raciste et discrimination en fonction de l'origine".

Ce sont des propos que l'on entend parfois malheureusement mais c'est inacceptable. De tels propos sont punis par la loi. J'aurais eu la même réaction s'il s'agissait d'un ou d'une citoyenne. J'ai contacté Titina Dasylyva. Avec son accord, je saisis le procureur de la République, car c'est une affaire qui concerne tout le

monde : le conseil municipal, la ville et la République.

### "Je vais me défendre"

De son côté, Titina Dasylyva, adjointe au maire en charge de la sécurité, se dit "profondément choquée" par cette publication.

« Sur cette photo, je porte l'écharpe, je fais ma mission d'élue locale et je représente la République française. Je suis en colère car il (Jordi Vives) m'attaque en tant que femme, il attaque la nation, l'histoire de mon pays. Cela me fait très mal. » Et elle ajoute : « Je suis la première élue noire de l'histoire de Montpellier. Je vais me défendre ».

Contacté, Jordi Vives - l'auteur de cette publication - n'a pour l'instant pas répondu à nos sollicitations.

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

## Maroc : L'épouse française d'un militant sahraoui en prison expulsée du pays

Un avion sur le tarmac de l'aéroport de Rabat (photo d'illustration). Une militante française des droits de l'homme a été expulsée du Maroc, ce lundi, alors qu'elle voulait rendre visite à son époux, un prisonnier politique sahraoui. Claude Mangin est arrivée à Rabat dans l'après-midi et a aussitôt été refoulée. Son époux Naama Asfari est militant pour les droits des Sahraouis. Il a été



condamné en 2011 à 30 ans de prison par un tribunal militaire et est emprisonné à Kenitra, à une cinquantaine de kilomètres de Rabat. Pour Claude Mangin, cette expulsion, la cinquième, est incompréhensible. Elle avait pourtant été autorisée à voir son mari il y a quelques mois après plusieurs mois de négociations.

Ça a duré 8 mois de négociation, jusqu'à ce qu'effectivement en janvier le Maroc accède et face le grand effort de me laisser entrer. Ça s'est très mal passé, pas dans la prison, mais en dehors de la prison. C'est-à-dire que j'étais suivie, poursuivie, par 4, 5, 6 personnes, et ils m'ont dénoncée auprès du ministère des Affaires étrangères.

## France : Téléphoner au volant pourrait bientôt vous coûter votre permis

Pour lutter contre la mortalité routière, le gouvernement a annoncé que le permis d'un conducteur qui utiliserait son téléphone sur la route lui serait immédiatement retiré, si l'utilisation du téléphone est corrélée à une autre infraction.

«Si vous êtes en même temps avec le téléphone et que vous avez par exemple glissé un stop, mordu une ligne blanche, fait un excès de vitesse ou que vous n'avez pas respecté les droits d'un piéton (...), vous risquez la suspension immédiate du permis de conduire par les forces de l'ordre», a détaillé le délégué interministériel à la sécurité routière Emmanuel Barbe, sur Europe 1.

Cette disposition, qui devrait être insérée à la loi sur les mobilités, en cours d'examen au Parlement, ne concernera cependant pas l'usage seul du téléphone au volant, qui res-



tera puni de 135 euros d'amende et de trois points retirés sur le permis.

### Les automobilistes accros à leur téléphone

Selon une étude Axa Prévention parue mi-juin, si les automobilistes font attention à leur taux d'alcoolémie et aux excès de vitesse, ils demeurent accros à leur téléphone. Ce dernier est devenu, en 15 ans, un véritable «fléau» sur les routes.

Les conducteurs sont ainsi deux fois plus nombreux à téléphoner au volant (45% vs 22%

en 2004) et 70% à utiliser leur smartphone quel qu'en soit l'usage (SMS, GPS ...). Ces chiffres deviennent encore plus alarmants chez les 18-24 ans, qui sont 83% à dire l'utiliser au volant.

Pour rappel : une conversation téléphonique multiplie par 3 le risque d'accident, et écrire un SMS au volant augmente par 23 le risque d'accident. D'autre part, un conducteur enregistre entre 30% et 50% d'informations en moins sur la route lorsqu'il est au téléphone. Quand on sait qu'aujourd'hui, 94% des Français possèdent aujourd'hui un téléphone mobile, les chiffres ont de quoi interpeller.



## Affaire Crédit Lyonnais : Relaxe pour Bernard Tapie, jugé pour "escroquerie"

L'homme d'affaires Bernard Tapie, à l'extérieur du Palais de justice de Paris, le 1er avril 2019.

La justice a relaxé, mardi, Bernard Tapie, jugé pour "escroquerie" dans l'affaire de l'arbitrage controversé Crédit Lyonnais-Adidas. Il lui avait été octroyé 403 millions d'euros en 2008 avant que cela ne soit annulé au civil en 2015.

Le tribunal correctionnel de Paris a relaxé, mardi 9 juillet, Bernard Tapie, jugé dans l'affaire de l'arbitrage controversé, qui avait octroyé 403 millions d'euros à l'homme d'affaires en 2008 pour solder son litige avec le Crédit Lyonnais. Six autres prévenus, dont le PDG d'Orange Stéphane Richard, ont également été relaxés.

Pour le tribunal, "aucun élément du dossier ne permet d'affirmer" que cette sentence "ait été surprise par la fraude". "Les éléments constitutifs du délit d'escroquerie ne sont pas caractérisés", a déclaré la présidente Christine

Mée, qui n'a pas retenu l'infraction de "détournement de fonds publics" ou de "complicité" de ce délit.

Le parquet avait requis le 1er avril cinq ans de prison ferme contre l'homme d'affaires, absent lors de l'annonce du verdict en raison d'un double cancer.

### "Très ému"

"Aujourd'hui, le tribunal a rendu avec une indépendance rare un jugement d'une netteté exceptionnelle et c'est pour nous [...] une immense satisfaction et une grande libération", a déclaré Hervé Temime, ajoutant que son client Bernard Tapie, était "très très ému" lorsqu'il a appris la décision.

Stéphane Richard a également exprimé son "immense soulagement" : "C'est bien évidemment une très grande satisfaction, un très grand soulagement", a-t-il déclaré à la presse

à la sortie de l'audience devant le tribunal correctionnel de Paris.

### Plus de 400 millions d'euros

Bernard Tapie, qui affirme avoir été floué par le Crédit Lyonnais lors de la vente du fabricant d'équipements de sports Adidas en 1993, s'est vu accorder quinze ans plus tard, après de multiples péripéties judiciaires, 403 millions d'euros, dont 45 millions pour préjudice moral. Mais l'ancien patron de l'Olympique de Marseille et son avocat Maurice Lantourne étaient accusés d'avoir frauduleusement obtenu cet arbitrage, en collusion avec un des trois arbitres, Pierre Estoup, 92 ans, et avec l'aide de Stéphane Richard.

La sentence de 2008 du tribunal arbitral avait été définitivement annulée au civil en 2015 pour "fraude" et Bernard Tapie a été condamné à restituer les millions perçus.

L'actuel PDG d'Orange était alors directeur de cabinet de la ministre de l'Économie et des Finances de l'époque, Christine Lagarde, aujourd'hui à la tête du FMI et choisie pour présider la Banque centrale européenne.

## Élimination de l'Egypte : Mohamed Salah, de héros à zéro

Les Egyptiens, précisément les Cairotes, peinent toujours à se remettre de l'élimination de leur équipe nationale dès les huitièmes de finale de cette Coupe d'Afrique des nations (Can) 2019. Au banc des accusés, figure en première place, Mohamed Salah. Le sociétaire de Liverpool est accusé de n'avoir pas mouillé le maillot pour sa nation.

Le séisme continue d'ébranler le monde du football égyptien. Les Cairotes peinent toujours à se remettre de la désillusion vécue samedi dernier. En effet, l'élimination précoce des «Pharaons», dès l'étape des huitièmes de finale, est assimilée à une humiliation à la face du monde. «Jamais on s'est aussi fait ridiculiser dans une compétition africaine», se fruste un Cairote. Au banc des accusés, les supporters pointent du doigt la contreperfor-

mance de leur attaquant vedette, Mohamed Salah. Ce cairote, Karim Emir soutient qu'il a été transparent lors de ce match de huitième de finale Egypte-Afrique du sud (0-1). D'un joueur admiré et adulé pour son humilité et sa générosité, le sociétaire de Liverpool (Premier League) est passé à un homme banni par ses siens. «Mohamed Salah n'était vraiment pas au mieux de sa forme dans ce match», déplore Ameth Assan. Plus vrilant, Karim Emir, martèle qu'il a levé le pied dans ce match de peur d'être blessé. «Avec Liverpool, il brille de mille feux. Il a même donné à son club, cette année, un titre de champion de la Ligue des Champions. Mais, avec l'équipe nationale, il joue avec la peur au ventre. C'est comme s'il a peur de se blesser», se fruste cet affidé des «Pharaons» que nous avons interpellé, hier dans une des ruelles du Caire. «Notre déception est

très immense, parce que nous avons subi une honte à la face du monde», a-t-il déploré.

Ce même sentiment de tristesse est partagé au National Cairo stadium, où on s'occupe toujours de la confection des accréditations pour cette Can. Un des journalistes égyptiens, Souley Amin, ne se remet toujours pas de cette désillusion. «Je ne comprends pas toujours ce qui s'est passé. Je ne sais toujours pas comment l'Afrique du sud qui a perdu deux matches en phase de poules et qui s'est qualifié au second tour grâce à une place de meilleure troisième, a su nous éliminer», se préoccupe-t-il encore. Avant d'ajouter : «Les Egyptiens n'ont plus d'espoir, parce qu'ils n'ont plus sur quoi s'accrocher. La prochaine grande compétition va se dérouler dans trois ans. Il va falloir s'armer de patience», invite-t-il.

Selon les Cairotes, le sélectionneur mexicain, Javier Aguirre est, en partie, le gros responsable de cette désillusion, de cette humiliation





## CAN 2019 : Les affiches des quarts de finale

**L**es Béninois sont qualifiés pour les quarts de finale de la CAN 2019. Suhaib Salem/Reuters

Les huitièmes de finale de la CAN 2019 sont terminés, place aux quarts de finale ! Les quatre rencontres auront lieu en Égypte les 10 et 11 juillet. À suivre notamment le choc Côte d'Ivoire-Algérie, et la prestation du novice Madagascar face à la Tunisie.

Ils étaient, pour la première fois de l'histoire de la Coupe d'Afrique des nations, 24 pays en

lice au début de l'édition 2019, lorsque son coup d'envoi a été donné le 21 juin. Ils ne sont plus que 8. Les huitièmes de finale se sont achevés ce lundi 8 juillet, avec la victoire de la Côte d'Ivoire contre le Mali (1-0) et avec la victoire de la Tunisie contre le Ghana (1-1, 5 TAB à 4).

Les affiches des quarts de finale sont toutes connues. Les 8 survivants, à savoir par ordre de qualification le Bénin, le Sénégal, le Nigeria, l'Afrique du Sud, Madagascar, l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Ghana, savent ce qui les attend.

Tout d'abord, le Sénégal, vainqueur de l'Ouganda (1-0) avec un Sadio Mané aux deux visages - celui de buteur et de nouveau maudit des pénalties -, va affronter l'une des surprises de cette CAN : le Bénin, qui vient de

scalper le Maroc (1-1, 4 TAB à 1).

Le Nigeria, qui est venu à bout du Cameroun, champion d'Afrique déchu, au terme d'un huitième de finale intense (3-2), se retrouve face à une autre surprise. En huitième de finale, les Super Eagles vont se mesurer à l'Afrique du Sud, qui a survécu de justesse au premier tour (dernière équipe parmi les meilleurs troisièmes) mais qui vient d'éliminer l'Égypte à domicile (1-0).

Gros choc à Suez entre poids lourd surfant sur des dynamiques bien différentes. D'un côté, la Côte d'Ivoire, qualifiée mais encore une fois peu à son aise lors de son huitième de finale remporté face au Mali (1-0) grâce au réalisme de Wilfried Zaha. De l'autre, l'Algérie, impériale face à la Guinée (3-0) comme depuis le début de la CAN (quatre victoires, aucun but encaissé).

Enfin, le dernier quart de finale concerne l'attraction de la compétition : Madagascar, qui dispute sa première CAN. Les Barea ont déjà réussi trois grosses performances, en se qualifiant d'abord pour la phase finale, en terminant en tête du groupe B au premier tour ensuite, et enfin en éliminant la RDC en huitième de finale (1-1, 4 TAB à 2). Face aux hommes de Nicolas Dupuis, se présenteront les Aigles de Carthage tunisiens, qui ont dompté les Black Stars du Ghana au bout du suspense (1-1, 5 TAB à 4).

### Le tableau des quarts de finale :

#### Mercredi 10 juillet

Sénégal – Bénin (18h heure de Paris, 16h TU) - Stade du 30 Juin (Le Caire)

Nigeria – Afrique du Sud (21h heure de Paris, 19h TU) - Stade international (Le Caire)

#### Jeudi 11 juillet

Côte d'Ivoire – Algérie (18h heure de Paris, 16h TU) - Stade de Suez (Suez)

Madagascar – Tunisie (21h heure de Paris, 19h TU) - Stade Al Salam (Le Caire)



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Du côté de vos activités, tout devrait bien se dérouler, en dépit de quelques moments de tensions pendant lesquels vous n'hésitez pas à exprimer ouvertement votre dépit. Ce sera dommage, car on interprétera votre attitude comme un manque de motivation.

Vous aurez des adaptations budgétaires à prévoir, car votre secteur financier se retrouvera en zone instable. Difficultés à régler échéance, erreur de gestion ou débordements, vous devrez rester prudent et veiller sérieusement à votre gestion.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

L'aspect entre la Lune et Uranus est excellent pour les démarches en vue d'un nouveau job. Si vous cherchez du travail ou si vous souhaitez changer de poste, comptez sur les astres pour doper votre créativité. Vous saurez marquer des points par une originale inventivité.

Vous devrez restreindre les dépenses de loisir si vous voulez pouvoir mettre de côté quelques euros en vue d'un projet à venir. Vous avez tendance à vous faire plaisir quand ça vous chante, mais entre vous faire des cadeaux et économiser, il faudra que vous choisissiez.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Vous êtes très insatisfait de la situation professionnelle actuelle. Elle vous donne l'impression d'être la dernière roue du carrosse. Vous pouvez éprouver de la frustration et un sentiment d'ingratitude. Un changement de travail est la voie du salut.

Des efforts sont encore à faire, car le budget reste insuffisant. Vous devez calculer au plus près les frais liés à votre train de vie et votre trésorerie dédiée aux loisirs. Du bon sens et un peu de frustration pourraient vous aider à passer ce cap financier.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Vous ferez un sacré bond en avant et vous aurez de vraies chances de progresser et de renforcer votre efficacité professionnelle. À la recherche d'un emploi, exprimez des propositions, faites jouer vos réseaux, vous obtiendrez des retours intéressants.

Vous devrez suivre les contraintes de Mercure et pas question de dépenser sans compter. Elle sera douée pour accélérer vos rentrées d'argent, vous indiquer de bonnes affaires ou vous montrer comment mieux vivre avec les moyens dont vous disposerez.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Un supérieur hiérarchique vous fait confiance et vous donne l'occasion de saisir une opportunité. Cette nouvelle peut vous déstabiliser aussi, car vous n'êtes pas tout à fait prêt. Faites-vous confiance tout en réfléchissant vite face à ce choix inédit.

Ce n'est pas l'ambiance des économies, mais avec du bon sens vous pourriez freiner votre dilapidation du salaire. Ce dernier part aussitôt qu'il entre dans différentes destinations et spécialement dans les loisirs. Des joies actuelles peuvent causer des frais.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Ne vous énervez pas si des réponses tardent à arriver. Vérifiez que les mails sont bien envoyés et pas coincés dans les brouillons par exemple. Mercure perturbe les échanges et ralentit le tempo. Ne le laissez pas oeuvrer et redoublez de vigilance.

Ce domaine va vous obliger à la patience. Vous attendez un remboursement depuis un moment déjà et malgré les relances, vous devrez patienter encore un peu. Certes, vous avez besoin de cet argent, mais vous énerver ne fera pas avancer les choses plus vite.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

La carrière professionnelle apporte des désagréments et vous devez vous montrer très patient. Votre évolution dépend d'un concours de circonstances. La vie vous propose de remplacer une personne qui part du service. Cet imprévu tombe à point nommé.

Les jours se suivent et se ressemblent. Des frais importants concernent des factures et des paiements obligatoires. Vous devez garder une trésorerie pour les règlements utiles et peu investir peu dans les loisirs et la frustration semble inévitable.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Un collègue vous mènera la vie dure. Il guettera un faux pas dans l'espoir de prendre votre place. Accrochages verbaux, malentendus ou absence totale de communication compliqueront sérieusement les choses, mais vous ne baisserez certainement pas les bras.

Cette proposition ne vous dira rien qui vaille. Vous serez surtout frileux à l'idée d'investir ou d'acheter quelque chose, car vous aurez besoin de grossir votre bas de laine pour vous sentir bien. Louper une opportunité ne vous viendra pas à l'esprit.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Des changements importants risquent de vous placer dans une situation inconfortable. Uranus bouscule les habitudes. L'organisation établie n'a plus lieu d'être. On vous demande de vous adapter. Ça coince ! Mars et Mercure en carré à Uranus vous rendent mordant...

Saturne et Neptune vous aident à faire fructifier vos affaires ou vos revenus ou encore de choisir le bon placement. Vous aurez du flair ! Résistez à la poussée dépendante que risque de vous envoyer Jupiter et tout ira bien !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

C'est dans votre coin, loin du bruit et de l'agitation que vous pourrez vous concentrer pour avancer avec efficacité sur ce que vous avez à faire. Si vous travaillez de chez vous, isolez-vous par exemple en installant un coin bureau dans votre chambre.

Côté financier le climat s'annonce agréable. Vous n'êtes pas à l'abri d'une bonne surprise aujourd'hui. Ça pourra être le fait de profiter d'une grosse ristourne sur un achat impératif ou de voir une somme arriver sur votre compte. En tout cas, ça permettra de garder votre budget à flot.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Des contacts avec vos collaborateurs sont en train de se transformer. Un appui d'un collègue a la possibilité de vous ouvrir des portes. Un choix crucial est en cours. N'écoutez pas la peur de l'échec, car elle pourrait empêcher une bonne coopération.

Des efforts sont à faire pour ne pas céder aux achats. Ces derniers peuvent impliquer la décoration de la maison ou bien de changer de tenue vestimentaire. Uranus en Taureau vous entraîne vers des dépenses très imprévisibles ou liées aux technologies.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vos rendez-vous et les dossiers vont s'enchaîner à flux tendu. Des tensions relationnelles, des critiques ou des polémiques pourraient bien vous compliquer la tâche. Dans votre intérêt, essayez de ne pas surenchérir et préférez une attitude abordable.

Un peu de prudence sera la bienvenue, car si la chance sera sur votre chemin, une certaine insouciance pourrait occulter des réalités importantes. Ainsi prévenu, vous aurez la possibilité de réagir à temps, surtout si vous avez fait de mauvais choix.

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous